La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

15 JANVIER 1953 N° 2

Périodique bimensuel

L'OBÉISSANCE MÈNE À LA VIE

LA LOYAUTÉ EST LA PIERRE DE TOUCHE

LES PAPES SONT-ILS INFAILLIBLES?

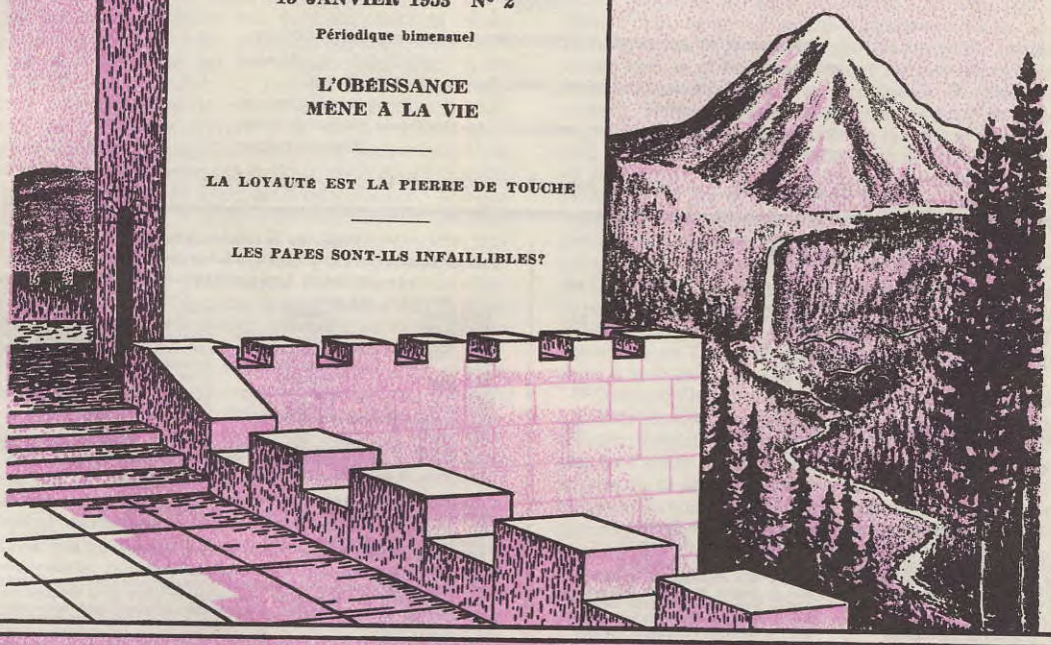

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
39 Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117 Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, *NW;* Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

L'obéissance mène à la vie	19
La loyauté est la pierre de touche	24
Les papes sont-ils infaillibles?	28
Questions de lecteurs	31
Textes quotidiens pour février	32
Communications	32

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AS – American Standard Version*
AT – An American Translation*
Cr – Version de Crampon
Da – Version de J.-N. Darby
Dy – Catholic Douay Version*
Jé – Bible de Jérusalem
KJ – King James Version*
La – Version de Lausanne
Li – Version de Liénart
LXX – The Septuagint Version*
Mo – James Moffatt's Version*
NW – New World Trans. (2e éd.)*
Ro – J.-B. Rotherham's Version*
RS – Revised Standard Version*
Sy – Version Synodale
Yg – Robert Young's Version*

* anglais

S'il n'y a pas d'indication, la Bible employée est la version de L. Segond.

Tirage de ce numéro: 1 500 000
Prix du numéro: 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse

PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

Deux fois par mois		Une fois par mois	
Afrikaans	Ilocano	Arabe	Portugais
Allemand	Italien	Canarèse	Russe
Anglais	Japonais	Chishona	Siamois
Cébu-Visayan	Norvégien	Cinyanja	Silozi
Danois	Pangasinan	Civemba	Slovaque
Espagnol	Slovène	Grec	Tvi
Finnois	Suédois	Ibo	Ukrainien
Français	Tagala	Malayâla	Yorouba
Hiligaynon-Visayan	Zoulou	Polonais	
Hollandais			

Bureaux de la Watch Tower Society	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1.—
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3. C. C. P. 962.76	fr. 60.—
Canada, 40 Irwin Avenue, Toronto 5. Ontario	$ 1.—
France, Association « Les Témoins de Jéhovah », 3 Villa Guibert, Paris 16e, C. C. P. Paris 6.072.27	fr. 350.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince	Gdes. 5.—
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319	fr. 5.—

Les versements devraient être effectués au bureau de votre pays selon un mode de versement donnant toute garantie pour le paiement. Berne accepte les versements provenant de pays où il n'existe pas de bureau, et dans ce cas par mandat international seulement. Les prix des abonnements dans les divers pays susmentionnés sont donnés d'après le taux des valeurs local. **L'avis d'expiration** (avec formule de renouvellement) est envoyé au moins deux numéros avant la fin de l'abonnement. Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau devient effectif en l'espace d'un mois. Envoyez votre ancienne et votre nouvelle adresse.

The Watchtower — French edition Printed in Switzerland

La Tour de Garde

annonce LE ROYAUME DE JÉHOVAH

Vol. LI | 15 Janvier 1953 | № 2

L'OBÉISSANCE MÈNE À LA VIE

« C'est après l'Eternel, votre Dieu, que vous irez, c'est lui que vous révérerez, ce sont ses commandements que vous observerez, c'est à sa voix que vous obéirez, c'est lui que vous adorerez et c'est envers lui que vous serez loyaux. » — Deut. 13: 4, Mo.

JÉHOVAH le Créateur est la source de toute vie. Il la donne à qui il veut et l'enlève à celui qui n'en est pas digne. Bien que certains l'aient par promesse, aucune créature terrestre ne peut prétendre qu'elle a la vie, car elle ne la possède que pendant la durée de son existence. Toute personne sensée désire vivre éternellement, et depuis que la mort a fait son entrée dans le monde à cause de la désobéissance de l'homme, on pose la même question qu'un homme très versé dans la loi judaïque fit à Jésus-Christ: « Que dois-je faire pour hériter la vie éternelle? » Pour toute réponse, le Seigneur lui demanda à son tour: « Qu'est-il écrit dans la loi? Qu'y lis-tu? » Le docteur de la loi lui répondit: « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, et de toute ta pensée; et ton prochain comme toi-même. » « Tu as bien répondu, lui dit Jésus; fais cela, et tu vivras. » (Luc 10: 25–28). Ce passage énonce correctement et avec concision le commandement de Jéhovah, et ceux qui y obéiront vivront pour toujours. Désirons-nous vraiment la vie éternelle? Quel prix donnerions-nous pour l'obtenir? Sommes-nous prêts à obéir parfaitement aux commandements de Dieu, afin de l'hériter? Aucune créature ne l'acquerra à moins d'être agréable à Jéhovah et de recevoir son approbation. Il est également vrai que personne ne sera approuvé à moins d'être obéissant.

[2] Au fait, que signifie exactement l'obéissance et qu'implique-t-elle? Ce terme signifie la soumission aux ordres, la disposition à accomplir ce qui est exigé ou ordonné par l'autorité. L'obéissance est une exigence divine qui comporte une soumission volontaire et joyeuse à la volonté de Dieu. Depuis le commencement de la création, Jéhovah Dieu a toujours exigé une obéissance parfaite et l'a récompensée. Quand il créa le monde juste, il accomplit cette œuvre par l'intermédiaire de créatures spirituelles placées sous la direction de Jésus-Christ dans sa condition préhumaine. A son sujet, il est écrit: « Qui est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute la création; car par lui ont été créées toutes choses, les choses qui sont dans les cieux et les choses qui sont sur la terre, les visibles et les invisibles, soit trônes, ou seigneuries, ou principautés, ou autorités: toutes choses ont été créées par lui et pour lui. » (Col. 1: 15, 16, *Da*). Des anges au nombre de « dix mille millions » exécutaient également la volonté de Jéhovah (Dan. 7: 10). A l'origine, une harmonie parfaite régnait parmi ces merveilleuses créatures. Sans que Dieu ait besoin d'imposer l'obéissance, ses ordres sont immédiatement exécutés. « Car il dit, et la chose arrive; il ordonne, et elle existe. » (Ps. 33: 9). Ce que nous lisons au sujet du commencement de la création confirme cette pensée: « Dieu dit: Que la lumière soit! Et la lumière fut. » (Gen. 1: 3). En ce premier matin de la création, les ordres divins furent parfaitement exécutés, et il en fut ainsi chaque jour de la création où s'exécutait le dessein qu'il exprimait. Jéhovah veut que quelque chose se fasse. Il donne un ordre, quelqu'un l'entend et y obéit promptement et volontairement. Cette coopération dans les œuvres de Dieu est révélée dans l'expression « Faisons l'homme ». (Gen. 1: 26.) Il ne s'agit pas là de quelqu'un qui parle de lui-même en employant la première personne du pluriel, qui s'adresse à lui-même comme s'il se composait de plusieurs personnes, car une telle pluralité n'existe pas dans les passages bibliques où Dieu parle de lui-même. Mais Jéhovah fait connaître ce qu'il a l'intention d'accomplir à son Fils et à d'autres créatures spirituelles, suscitant ainsi leur intérêt pour ses œuvres. Cela signifie que Jésus-Christ, en qualité de Logos, et les millions de créatures angéliques collaboraient dans une harmonie parfaite et une obéissance entière et joyeuse à l'exécution des œuvres de Dieu. Tous ces travaux furent achevés en temps voulu et cette obéissance par amour fit grand plaisir à Jéhovah. Il est écrit: « Bénissez l'Eternel, vous ses anges, qui êtes puissants en force, et qui exécutez ses ordres, en obéissant à la voix de sa parole! » — Ps. 103: 20.

[3] Dès que l'homme fut créé, Dieu exigea qu'il lui obéît. « L'Eternel Dieu donna cet ordre à l'homme: Tu pourras manger de tous les arbres du jardin; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras. » (Gen. 2: 16, 17). Pendant la courte période où Adam fut obéissant, il avait une conscience claire et nette, ne connaissant ni la crainte, ni la honte. L'obéissance signifiait la paix, la protection, le bonheur, l'harmonie avec Dieu, et aussi la vie. Quand Adam fut contraint de quitter l'Eden par suite de sa rébellion, l'obéissance fut manifestée par le chérubin qui gardait le chemin de l'arbre de vie, empêchant l'homme d'y accéder (Gen. 3: 24). De même, lorsque Dieu créa

1 Qu'exige Jéhovah de celui qui veut acquérir la vie éternelle?
2 Définissez l'obéissance, donnez-en des exemples et des preuves bibliques.

3 (a) Comment Dieu fit-il connaître ses ordres au premier homme et à la nation théocratique lorsqu'ils furent créés? (b) Montrez quels sont les bons résultats de l'obéissance.

pour la première fois une nation, il montra clairement quelles étaient ses exigences dans le domaine de l'obéissance. Voici ce qu'il déclara: « Vois, je mets aujourd'hui devant vous la bénédiction et la malédiction: la bénédiction, si vous obéissez aux commandements de l'Eternel, votre Dieu, que je vous prescris en ce jour; la malédiction, si vous n'obéissez pas aux commandements de l'Eternel, votre Dieu. » (Deut. 11: 26–28). L'obéissance apporte aussi les bénédictions de Dieu et son amitié: « Alors l'Eternel dit: Cacherai-je à Abraham ce que je vais faire? Car je l'ai choisi, afin qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie de l'Eternel, en pratiquant la droiture et la justice, et qu'ainsi l'Eternel accomplisse en faveur d'Abraham les promesses qu'il lui a faites. » (Jacq. 2: 23; Gen. 18: 17, 19). L'obéissance apporte en outre le salut, car au temps du déluge, Noé, sa famille et les couples d'animaux reçurent de Jéhovah des ordres leur indiquant ce qu'il fallait faire. Ils y obéirent et le salut vint récompenser leur soumission. Par ailleurs, Jéhovah éprouve son peuple par l'obéissance. « C'est l'Eternel, votre Dieu, qui vous met à l'épreuve pour savoir si vous aimez l'Eternel, votre Dieu, de toute votre pensée et de tout votre cœur. C'est après l'Eternel, votre Dieu, que vous irez, c'est lui que vous révérerez, ce sont ses commandements que vous observerez, c'est à sa voix que vous obéirez, c'est lui que vous adorerez et c'est envers lui que vous serez loyaux. » (Deut. 13: 3, 4, *Mo*). Ceux qui sont appelés à former le peuple de Jéhovah doivent lui être obéissants. « Aujourd'hui, tu es devenu le peuple de l'Eternel, ton Dieu. Tu obéiras à la voix de l'Eternel, ton Dieu, et tu mettras en pratique ses commandements et ses lois. » Il promit de rassembler les dispersés s'ils faisaient preuve d'obéissance: « Si tu reviens à l'Eternel, ton Dieu, et si tu obéis à sa voix... alors l'Eternel, ton Dieu, ramènera tes captifs et aura compassion de toi, il te rassemblera encore du milieu de tous les peuples chez lesquels l'Eternel, ton Dieu, t'aura dispersé. » (Deut. 27: 9, 10; 30: 1–10). Le même chapitre promet encore de ramener dans le Pays de la promesse les captifs et les dispersés et affirme que Dieu fera tomber les malédictions sur leurs ennemis. Les passages bibliques susmentionnés montrent clairement que l'obéissance fait vivre en harmonie avec Jéhovah, qu'elle apporte son amitié, la paix, le salut, la délivrance de l'oppression, le châtiment des ennemis de son peuple et l'épreuve qui nous vaut son approbation. Si Jéhovah Dieu a fait toutes ces choses pour l'Israël naturel, il fera de plus grandes choses encore pour l'Israël spirituel, en raison de sa parfaite obéissance à ses ordres.

L'OBÉISSANCE QUI VIENT DU CŒUR

[4] Jéhovah sait si notre obéissance est véritable, et il nous met souvent à l'épreuve pour voir si nous sommes sincères. Un des plus remarquables exemples d'une telle épreuve est celle d'Abraham, que les Ecritures rapportent comme suit: « Dieu mit Abraham à l'épreuve,... Dieu dit: Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac; va-t'en au pays de Morija, et là offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que je te dirai. » Et Abraham manifesta son obéissance volontaire, car il « se leva de bon matin, sella son âne » et le troisième jour de son voyage il vit de loin le lieu que Dieu lui avait indiqué. Lorsque Isaac lui demanda où était l'agneau pour l'holocauste, il répondit: « Dieu se pourvoira lui-même de l'agneau pour l'holocauste. » De plein gré, sans se plaindre ni poser de questions, Abraham exécuta les ordres de Jéhovah. Il savait que Dieu lui avait donné cet enfant et que le Très-Haut pouvait le reprendre. Il prit alors le couteau pour tuer son fils unique et bien-aimé qui, lié, était couché sur l'autel. Mais avant qu'il pût porter le coup, la voix de l'ange de Jéhovah l'appela, et le son de cette voix fut certainement la musique la plus douce qu'il eût jamais entendue. Elle lui dit: « N'avance pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais rien; car je sais maintenant que tu crains Dieu, et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique. » Abraham était loin de se douter que les « yeux » de Jéhovah l'avait observé pendant tout ce temps, pour savoir s'il obéirait jusqu'au bout. Ce n'est que lorsque le coup allait être donné que Dieu intervint et lui déclara: « Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix. » Ainsi, l'obéissance d'Abraham produisit, grâce à la bonté imméritée de Jéhovah, cette promesse assez étendue et généreuse pour embrasser le monde entier. — Gen. 22: 1–18.

[5] L'exemple parfait de notre Seigneur Jésus-Christ sert de guide à tous ses disciples qui désirent obtenir de Jéhovah faveur et vie. Il est écrit: « (Il) s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes; et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. » (Phil. 2: 7, 8). « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre. » (Jean 4: 34). « Je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. » (Jean 5: 30). « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi! Toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux. » (Mat. 26: 39). Jésus fut toujours obéissant, même avant de souffrir, mais il devait être prouvé qu'il en était effectivement ainsi. Il devint un modèle d'obéissance pour tous ceux qui viendraient après lui. Puisque lui-même souffrit, bien qu'il fût le bien-aimé de Dieu, qui serait dispensé de souffrir pour la justice et qui se plaindrait dans les souffrances? Notre Père céleste prend plaisir à une soumission spontanée, volontaire et joyeuse à sa volonté. Il est écrit: « (Jésus) qui a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. » (Héb. 5: 8, 9). Personne ne fait exception. Par conséquent, il est très important que nous soyons obéissants, sinon nous n'acquerrons jamais la vie.

[6] L'obéissance du Seigneur Jésus venait du cœur. Mais les Ecritures contiennent des exemples de personnes dont l'obéissance ne vint pas du cœur. Un des exemples les plus frappants est celui de Saül, le premier roi nommé et reconnu sur Israël. Son expérience montre bien qu'il peut y avoir une obéissance extérieure, qui n'est pas le véritable indice de la sincérité du cœur et de sa soumission à la volonté divine. Jéhovah juge le véritable motif qui incite une personne à l'action. Le roi Saül avait reçu cet ordre: « Va maintenant, frappe Amalek, et dévouez par interdit tout ce qui lui appartient, tu ne l'épargneras point, et tu feras mourir hommes et femmes,

4 Décrivez l'obéissance d'Abraham dans le cas d'Isaac et la bénédiction qui en résulta pour lui et pour les autres.

5 Citez des passages bibliques qui révèlent la complète obéissance du Fils de Dieu et montrez ce qu'elle signifie pour ses disciples.

6 (a) Quel ordre Jéhovah donna-t-il à Saül et comment le roi l'exécuta-t-il?
(b) Quelle grande leçon nous enseignent la conduite de Saül et la Parole que Jéhovah lui adressa par l'intermédiaire de Samuel?

enfants et nourrissons, bœufs et brebis, chameaux et ânes. » (I Sam. 15: 3, 19). Le roi ne l'exécuta pas entièrement. Après la bataille, Samuel l'interrogea et lui dit: « Pourquoi n'as-tu pas écouté la voix de l'Eternel? » Saül trouva une excuse pour avoir épargné le roi Agag, alléguant probablement que c'était pour l'exhiber et le tuer ensuite, puis il rendit le peuple en partie responsable, disant: « Mais le peuple a pris sur le butin des brebis et des bœufs, comme prémices de ce qui devait être dévoué, afin de les sacrifier à l'Eternel, ton Dieu. » (I Sam. 15: 21). Bien piètre excuse! il était évident que Saül n'avait pas exécuté les ordres reçus et la raison qu'il invoqua en disant que c'était pour offrir des sacrifices à Jéhovah ne fut pas satisfaisante. Aussi Samuel lui dit-il: « L'Eternel trouve-t-il du plaisir dans les holocaustes et les sacrifices, comme dans l'obéissance à la voix de l'Eternel? Voici, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et l'observation de sa parole vaut mieux que la graisse des béliers. » (I Sam. 15: 22). Le cœur de Saül n'était pas droit, le roi fut désobéissant, bien qu'extérieurement il voulût prouver le contraire. Mais nous ne pouvons pas tromper Jéhovah. Trop souvent l'homme juge sur l'apparence. Ce fait s'avéra une fois de plus quand Samuel se rendit chez Isaï, le Bethléhémite, afin d'y oindre un de ses fils pour être roi à la place de Saül. En voyant Eliab, il se dit: « Certainement, l'oint de l'Eternel est ici devant lui », mais Jéhovah lui répondit: « Ne prends point garde à son apparence et à la hauteur de sa taille, car je l'ai rejeté. L'Eternel ne considère pas ce que l'homme considère; l'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Eternel regarde au cœur. » — I Sam. 16: 6, 7.

[7] La nation d'Israël suivit la même voie que le roi Saül. Dieu exigeait une obéissance venant du cœur. Israël se montra peu disposé à observer son conseil, et Jéhovah le savait bien. Cette nation n'apprit jamais que Jéhovah attachait plus d'importance à une obéissance volontaire et sincère qu'aux pratiques extérieures. S'adressant aux Hébreux, Paul écrivit à ce propos: « C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit: Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, mais tu m'as formé un corps; tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit: Voici, je viens (dans le rouleau du livre il est question de moi) pour faire, ô Dieu, ta volonté. » (Héb. 10: 5–7). Ce passage exprime avec beauté la condition de cœur de Jésus-Christ et la grande vérité selon laquelle tout culte extérieur est vain si le serviteur qui le rend n'est pas obéissant et ne consent pas de plein gré à faire la volonté de Dieu. Jésus-Christ renonça entièrement à lui-même pour accomplir la volonté divine. Dès cet instant, il voua ses pensées, son cœur, son âme et toutes ses forces à Jéhovah pour accomplir sa volonté. Désormais il ne revendiquerait plus aucun droit, car il s'était entièrement offert au saint service de Dieu. Tout ce qu'il possédait, ses ambitions et ses espoirs humains, tout fut placé sur l'autel de Dieu afin d'être employé dans le précieux ministère, et il donna tout cela avec reconnaissance.

7 Quel genre d'obéissance était exigé en réalité et comment Jésus-Christ est-il un exemple sous ce rapport?

[8] Nous devons imiter Jésus qui exécuta toujours les ordres de Jéhovah. Les Ecritures attirent notre attention sur les commandements auxquels il nous faut obéir en ce temps de la fin, si nous voulons obtenir l'approbation de Dieu. La désobéissance nous vaudrait sa désapprobation. Il nous est ordonné par exemple, d'« annoncer une bonne nouvelle aux pauvres;... (de) proclamer aux captifs la délivrance », de célébrer Jéhovah par des louanges, d'apporter de bonnes nouvelles, de publier la paix et le salut, de prêcher cette bonne nouvelle du royaume dans le monde entier, de préparer un chemin pour les exilés qui reviennent, de frayer la route, d'ôter les pierres, d'élever le signal vers les nations, d'avertir le méchant pour le détourner de sa voie, afin qu'il ne meure pas dans son iniquité, et de « dire aux captifs: Sortez! et à ceux qui sont dans les ténèbres: Paraissez! » (Luc 4: 18, 19; Mat. 24: 14; Es. 12: 5, 6; 52: 7; 62: 10; Ezéch. 2: 3–5; 33: 7–9; Es. 49: 9). Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux ordres que Jéhovah Dieu et Jésus-Christ ont donné aux fidèles. Nous ne pouvons désobéir. L'exécution fidèle de ces ordres est obligatoire. Le Très-Haut donne ses instructions par l'intermédiaire de Jésus-Christ le plus-grand-que-Moïse, qui veille à l'accomplissement de la volonté divine. La parole venant du trône céleste de Jéhovah se fait entendre aujourd'hui à tout le peuple de Dieu. « Ecoutez-le! » dit-elle. Pierre souligna cela; il écrivit: « Moïse a dit: Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi; vous l'écouterez dans tout ce qu'il vous dira, et quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple. » — Actes 3: 22, 23.

OBÉISSANCE VOLONTAIRE ET JOYEUSE

[9] Les personnes qui obéissent aux ordres de Jéhovah avec joie et avec un esprit bien disposé, sans murmurer, sont celles en qui *Il* prend plaisir. Elles écoutent ce que Jéhovah ordonne et cherchent des occasions de service. Il est écrit: « Voici, comme les yeux des serviteurs sont fixés sur la main de leurs maîtres, et les yeux de la servante sur la main de sa maîtresse, ainsi nos yeux se tournent vers l'Eternel, notre Dieu. » (Ps. 123: 2). Ces cœurs dociles sont agréables à Dieu. Les parents se réjouissent grandement lorsqu'ils sont obéis promptement et joyeusement, car ils considèrent à juste titre que cette obéissance indique le degré d'amour de leurs enfants. Une obéissance forcée n'est pas une expression d'amour. Dans les armées, les sévères punitions que l'on inflige pour mauvaise conduite forcent les soldats à obéir bon gré mal gré à leurs supérieurs. Les serviteurs doivent obéir à leur maître s'ils ne veulent pas risquer d'encourir une forme quelconque de châtiment. Jéhovah a doté ses créatures humaines de la liberté d'obéir ou de désobéir, ainsi il peut les mettre à l'épreuve, et les récompenses dépendront d'une obéissance joyeuse. Par conséquent, chacun devrait se poser la question suivante: « Est-ce

8 Citez quelques-uns des ordres de Dieu qui nous concernent aujourd'hui et dites pourquoi il nous faut obéir?

9 En qui Jéhovah prend-il plaisir et quelle question devrions-nous nous poser?

que j'obéis joyeusement et volontairement aux ordres de Jéhovah? »

[10] N'oublions pas que pour accomplir le service mondial de prédication, il faut beaucoup de choses. Les publications et tout ce qui sert à la publicité en sont un exemple. Pour les produire, il faut des presses et d'autres machines. Une organisation créée pour fonctionner dans toutes les parties du monde dirige l'œuvre du Seigneur qui est accomplie actuellement par des centaines de milliers de chrétiens, anciens captifs de ce système de choses condamné et formant maintenant une grande assemblée unifiée. Certains d'entre eux ont été invités à participer à cette œuvre en servant aux tables, en nettoyant les parquets, les fenêtres, les vêtements, en travaillant aux machines, en emballant les publications pour les expédier dans toutes les parties du champ, ou bien encore en s'occupant de l'entretien général et en travaillant dans des fermes du Royaume. Tout cela est nécessaire parce que les fidèles esclaves du Seigneur doivent être nourris, logés, habillés, équipés pour d'autres devoirs et rendus responsables des services qui doivent être accomplis dans le champ. Parfois l'attitude de quelqu'un vis-à-vis du travail du Seigneur qui lui a été confié peut le rendre inutile. Il est peut-être arrivé à la conclusion que son assignation est une chose commune, qu'elle est semblable à un travail quelconque que l'on peut trouver dans le monde. En ne voyant plus son grand privilège de manifester son amour envers Jéhovah par un service volontaire et joyeux, il est enclin à murmurer et à se plaindre, ou bien il commence à croire que personne ne travaille aussi durement que lui ou a aussi peu de temps. Il est bon qu'une telle personne s'examine elle-même. Pourquoi s'apitoierait-elle sur elle-même? N'a-t-elle pas voué tout ce qu'elle possédait à Jéhovah? N'est-elle pas heureuse de voir sa vie remplie des privilèges inhérents au service de Dieu? Après mûre réflexion, elle sera reconnaissante d'avoir beaucoup à faire. Ne vaut-il pas mieux qu'il en soit ainsi que d'avoir trop peu à faire? Certainement. Si de nouveaux travaux se présentent nous les entreprendrons, car tout ce que nous voulons faire, c'est servir Jéhovah. Ne permettons donc pas que les incommodités et autres inconvénients viennent mettre obstacle à notre service. C'est alors seulement que nous pourrons répondre affirmativement à cette question: « Est-ce que j'obéis joyeusement aux ordres de Jéhovah? »

[11] Vous servez peut-être en qualité de serviteur dans l'assemblée et vous avez reçu des privilèges de service supplémentaires pour le bien du peuple de Jéhovah. Comment les considérez-vous? Les appelez-vous « fardeaux supplémentaires »? De tels « fardeaux » vous accablent-ils? « Si seulement certains serviteurs faisaient davantage, vous dites-vous peut-être, mon « fardeau » serait plus léger, » et il vous semble que vous avez tant à faire, n'est-ce pas? Les autres paraissent tout laisser retomber sur vos épaules, et vous pensez que ce n'est pas juste. Vous ne devriez pas avoir tant à faire, alors que d'autres en ont apparemment si peu. Mais pourquoi ne pas commencer par vous demander ce que sont ces « fardeaux »? Ne sont-ce pas les précieux privilèges du service du Royaume confiés à vos soins dans ce grand et glorieux ministère? N'est-il pas vrai qu'au fond de votre cœur vous estimez réellement ces services que vous avez reçus par l'administration de l'« esclave fidèle et prudent », et que vous voulez effectivement rendre une obéissance joyeuse et volontaire? Quand nous considérons nos privilèges sous leur vrai jour, alors ce ne sont pas vraiment des « fardeaux » mais des privilèges, et Jéhovah nous met à l'épreuve pour savoir comment nous les acceptons et comment nous en prenons soin. Si telle est notre compréhension, alors il ne nous reste qu'à remercier le Seigneur pour tout ce qu'il nous donne à faire et lui rendre une obéissance joyeuse et volontaire avec un cœur reconnaissant.

[12] Peut-être ne rendez-vous pas une obéissance joyeuse et volontaire dans le service parce que vous avez des difficultés dans votre foyer. Votre conjoint ne voit pas la vérité avec les mêmes yeux que vous, et des désaccords surgissent. Peut-être même ce stade est-il déjà dépassé et êtes-vous en butte dans votre ménage à l'opposition et à la jalousie à cause de votre dévouement pour la vérité, peut-être vous faut-il entendre des menaces vulgaires, un langage grossier, vous promet-on de briser votre foyer, et peut-être vous faut-il même subir des cruautés mentales et des sévices. Vous en êtes peut-être arrivé à la conclusion que de tels obstacles vous empêchent de rendre à Jéhovah une obéissance joyeuse et volontaire. Pourtant il est possible, nous dirons même qu'il est absolument indispensable que ceux qui subissent de telles épreuves comprennent bien quelle est la position qu'ils occupent. Autrement ils ne pourront servir convenablement Jéhovah.

[13] Bien entendu, la conduite de ceux qui vous font souffrir ne peut vous rendre heureux, de même que vous ne pouvez être joyeux du tort que l'on vous fait subir. Mais pourquoi en est-il ainsi? Peut-il y avoir une bonne raison qui explique ces tribulations? Oublions un instant les difficultés immédiates et tâchons d'en découvrir la cause et quel en sera l'effet. Supposez qu'une personne de ce monde vous fasse subir ces cruelles persécutions dans le service de la prédication. Quelle serait votre réaction? Sans aucun doute vous reconnaîtriez que ce sont là les persécutions prédites par le Seigneur Jésus et vous seriez reconnaissant d'avoir été jugé digne de porter cet opprobre, « car il vous a été fait la grâce, par rapport à Christ, non seulement de croire en lui, mais encore de souffrir pour lui ». — Phil. 1: 29.

[14] Si vous subissez de telles persécutions sans motif, il est indispensable que votre esprit soit éclairé, équilibré et dirigé par l'esprit du Seigneur; autrement vous pourriez regretter amèrement une action violente ou insensée qui ne serait pas en harmonie avec la volonté que Dieu a exprimée à l'égard de ses enfants. Une personne qui n'est pas mûre spirituellement pourrait conclure qu'il n'est pas nécessaire de supporter les persécutions de son conjoint et que celles-ci nous autorisent à nous dégager de pareille situation. Il serait bon que de telles personnes reconsidèrent la question et s'efforcent d'avoir un point de vue chrétien (Mat. 19: 9; I Cor. 7: 10–13). Il peut y avoir de bonnes raisons qui imposent une séparation, telles que le divorce pour adultère, ou le cas où celui qui n'est pas dans la vérité quitte celui qui l'est. Quelle voie devrait-on alors suivre? Voici ce que déclara le Seigneur Jésus: « Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le royaume des cieux est à eux! Heureux serez-vous, lorsqu'on vous outragera, qu'on vous persécutera... car c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes qui ont été

10 Devrait-on s'examiner soi-même? Comment cela? Donnez des exemples et montrez ce qui devrait en résulter.
11 Lorsque nous sont confiés davantage de services comment devrions-nous les considérer? Comment nous exprimons-nous à Jéhovah à ce sujet?
12 Pourquoi est-il nécessaire que ceux qui ont des difficultés dans leur foyer comprennent bien quelle est leur position?
13 Comment est-il possible de souffrir pour le Christ dans son ménage?
14 Pourquoi est-il si important, pour être obéissant, que des motifs chrétiens et scripturaux régissent nos actions?

avant vous. » (Mat. 5: 10–12). La question n'est pas de savoir qui vous traite ainsi, que ce soit chez vous ou dans le monde, il s'agit plutôt de savoir pourquoi ils le font et comment vous réagissez devant de telles personnes et devant la persécution.

15 Si Jéhovah vous met à l'épreuve, comment pourriez-vous être entièrement éprouvé à moins de persévérer dans la persécution et d'apprendre l'obéissance en souffrant de la même manière que notre Grand Maître? La règle biblique dit que lorsque nous sommes persécutés, nous ne devons pas rendre la pareille. On ne doit pas rendre le mal à celui qui nous fait du mal. Quand on nous dit des paroles méchantes et mensongères, on ne devrait pas en faire autant. Pourquoi? Parce que l'apôtre Paul nous explique quelle devrait être notre disposition mentale en de telles circonstances: « Persécutés, nous supportons; calomniés, nous parlons avec bonté. » Pierre conseilla encore ce qui suit: « Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude; lui qui, injurié, ne rendait point d'injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à celui qui juge justement. » Paul dit encore: « Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas. » — I Cor. 4: 12, 13; I Pi. 2: 21–23; Rom. 12: 14.

16 Il ne peut y avoir aucun doute sur le sens de ces versets bibliques et sur la ligne de conduite que l'on devrait adopter. Par conséquent, si nous aimons nos ennemis et prions pour ceux qui nous persécutent, afin de prouver que nous sommes les fils de notre Père, comment pourrions-nous nous plaindre et raconter nos difficultés à d'autres? N'avez-vous pas pensé à endurer vous-même l'épreuve? Avez-vous jamais lu que Jésus-Christ s'est plaint à ses proches compagnons des épreuves que son Père avait permises? Ou bien manifesta-t-il son déplaisir à l'égard de la volonté divine? Il n'a jamais agi de la sorte. Pourquoi? Parce qu'il « s'en remettait à celui qui juge justement ». Il faut donc que tous les membres du peuple de Jéhovah reconnaissent que notre service exige de la patience et que la patience signifie une joyeuse constance. Parfois les épreuves auxquelles vous serez soumis vous sembleront trop dures à supporter, mais soyez confiant, car il n'en sera pas ainsi si vous persévérez en vous en remettant à celui qui juge justement. Paul comprenait ce que signifiait supporter de telles tribulations et il réconforta ses frères avec ces précieuses paroles: « Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été une tentation humaine; et Dieu est fidèle, qui ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de ce que vous pouvez supporter, mais avec la tentation il fera aussi l'issue, afin que vous puissiez la supporter. » (I Cor. 10: 13, *Da*). Notez que selon Paul il y aura une issue, non pas pour sortir de vos épreuves mais plutôt pour les supporter. Par conséquent ne fuyez pas ces épreuves, ne cherchez pas à les éviter. Ayez plutôt la patience de les supporter.

17 Ceux qui appartiennent à ce système de choses inique ne peuvent pas comprendre cette attitude; à leurs yeux elle dénote une faiblesse de caractère. Ils vous diront plutôt: « Défendez-vous! » ou « Dégagez-vous de cette situation. » Non, le monde ne comprendra jamais ce que vous faites réellement, mais vous, vous le savez. Vous comprenez que c'est pour vous une épreuve et que s'il ne s'agissait pas de votre amour pour Jéhovah, Jésus-Christ et son peuple, vous n'auriez pas à supporter ces persécutions. C'est cette nette conception qui vous apporte un doux réconfort, la paix et une tranquille assurance. Le Seigneur Jésus fit connaître les promesses de Dieu lorsqu'il dit: « Ils hériteront la terre », « ils verront Dieu », « ils seront appelés fils de Dieu » et « (leur) récompense sera grande ». Mais l'épreuve doit venir d'abord et le châtiment doit être supporté. Paul déclare: « Considérez, en effet, celui qui a supporté contra sa personne une telle opposition de la part des pécheurs, afin que vous ne vous lassiez point, l'âme découragée. Et vous avez oublié l'exhortation qui vous est adressée comme à des fils: Mon fils, ne méprise pas le châtiment du Seigneur, et ne perds pas courage lorsqu'il te reprend; car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils. » — Héb. 12: 3, 5, 6; voyez également Hébreux 12: 11, I Pierre 1: 6, 7 et Jacques 1: 2–4.

18 Devant ces exhortations bibliques, que ferons-nous quand nous serons soumis à des épreuves? Oserions-nous nous plaindre? Devons-nous chercher à éviter ces difficultés et ces persécutions ou aller trouver nos frères pour leur raconter dans quelle condition pénible nous nous trouvons? Certainement pas. Rappelez-vous ce que Pierre a déclaré: « Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève au temps convenable; et déchargez-vous sur lui de tous vos soucis, car lui-même prend soin de vous. » (I Pi. 5: 6, 7). Chacun devrait avoir cette profonde satisfaction intérieure qu'il accomplit la volonté de Dieu et que dans son cœur il est entièrement soumis à cette volonté. Parfois les larmes vous viendront aux yeux à cause de vos épreuves, mais au fond de votre cœur vous serez reconnaissant et vous ne demanderez pas qu'il en soit autrement. Soyez soumis et joyeux dans votre parfaite obéissance aux desseins de Dieu. Quand le Seigneur Jésus souffrait cruellement devant Hérode et les Romains, il n'avait certainement pas le sourire, mais il savait qu'il buvait la coupe que son Père lui avait réservée, et « semblable à un agneau qu'on mène à la boucherie, à une brebis muette devant ceux qui la tondent; il n'a point ouvert la bouche ». (Es. 53: 7.) Sans murmurer et sans se plaindre, il fut obéissant jusqu'à la mort, et cette obéissance le mena à la vie, lui, notre modèle.

15 Comment apprenons-nous l'obéissance en souffrant? Pourquoi est-ce nécessaire?
16 Quelle fut l'attitude de Jésus-Christ dans les souffrances? Quelle assurance nous est donnée?

17 Que produisent les épreuves si on les supporte patiemment, et qu'est-ce que Jacques, Pierre et Paul enseignent à ce sujet?
18 Comment ces épreuves et ces souffrances se rattachent-elles à l'obéissance et à la vie? Pourquoi Jésus est-il un modèle?

Alors, ayant pris le livre de l'alliance, il le lut en présence du peuple, qui répondit: « Tout ce qu'a dit Jéhovah, nous le ferons et nous y obéirons. »

— Ex. 24: 7, *Cr, 1905.*

LA LOYAUTÉ EST LA PIERRE DE TOUCHE

LE mot « loyauté » ne se rencontre pas dans les versions *King James* et *American Standard*. La Bible cependant contient de nombreux termes qui ont exactement le même sens. La version de Moffatt emploie ce mot dans Deutéronome 13: 4; elle le traduit de l'hébreu *dabáq*, qui signifie « s'attacher ou adhérer, s'accrocher, se coller ». « Loyauté » vient du latin « *legalis* » (légal), sa racine est « loi ». Par « loyal » on entend généralement: être fidèle en amour ou à son devoir, tenir sa parole; il qualifie aussi celui qui en qualité de sujet reste fidèle en des temps de révolte. Ce mot signifie encore ce qui est accompli conformément à la loi de Dieu. Une personne loyale est une personne à qui l'on peut se fier, qui n'est pas négligente mais fidèle dans l'accomplissement de son devoir et dont le cœur est en harmonie avec les dispositions divines. Nous en avons un exemple en Jésus-Christ. Voici ce qu'il est écrit à son sujet: « Tu m'as ouvert les oreilles;... Alors je dis: Voici, je viens avec le rouleau du livre écrit pour moi. Je veux faire ta volonté, mon Dieu! Et ta loi est au fond de mon cœur. » (Ps. 40: 7–9). En tout temps, il observa rigoureusement la loi de Dieu, comme si la loi c'était lui, ne s'en écartant jamais. « Jésus-Christ est le même hier, et aujourd'hui, et éternellement. » (Héb. 13: 8). Jéhovah est toujours conséquent avec lui-même, il n'oublie jamais ses propres lois et principes. « Chez lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation. » — Jacq. 1: 17.

[2] Jéhovah ne cesse de perfectionner ses fidèles en vue de leur service présent et futur et personne ne peut exercer une autorité tant qu'il n'a pas appris à obéir et à être loyal envers l'autorité. Certains serviteurs de Dieu n'ont pas été des personnes de grandes « capacités naturelles », au sens que le monde donne à cette expression, mais aux yeux du Seigneur ils étaient des hommes réellement capables, à qui l'on pouvait se fier entièrement et qui étaient loyaux envers Jéhovah et envers sa volonté. Ceux à qui Dieu confie aujourd'hui les intérêts du Royaume sont des personnes qui ont montré leur loyauté dans l'épreuve en se conformant à la loi divine aussi strictement que le Christ. Cette attitude doit être le fruit des convictions de l'individu.

[3] La loyauté d'une personne peut en influencer d'autres, mais elle se manifeste non dans ce dessein mais parce que l'individu s'est engagé à obéir. La loyauté d'une personne ne doit pas davantage être le facteur déterminant qui contraint d'autres à arriver à la même conclusion. Cependant là où tous les membres d'un groupe, animés des mêmes convictions, sont unanimes dans leurs opinions et ont pris la même résolution, on peut dire de ce groupe qu'il est loyal. Aujourd'hui les témoins de Jéhovah sont le seul groupe de personnes qui se conforme à la loi de Dieu, et qui en fasse sa règle d'action. Ces hommes sont loyaux envers Jéhovah et Jésus-Christ, les autorités les plus élevées de l'univers, ils adhèrent fidèlement au gouvernement théocratique auquel ils sont soumis ainsi qu'à son Roi. En outre, ces témoins reconnaissent la disposition que Jéhovah a établie en créant l'« esclave fidèle et prudent » qui est maintenant entièrement responsable des biens terrestres de son Maître. Ils reconnaissent volontiers que la Watch Tower Bible and Tract Society est le serviteur légal de l'« esclave fidèle et prudent », ils sont loyaux envers elle, envers la vérité et envers leurs frères dans la foi. On voit la loyauté seulement quand elle se manifeste, et elle ne se révèle vraiment que lorsqu'il y a des difficultés, de l'adversité et des tentations. Une fois qu'elle s'est manifestée nous avons confiance dans la personne loyale.

[4] Le service et la loyauté sont inséparables. Il nous faut continuer sans défaillance dans le service de Jéhovah, car c'est cette persévérance qui permet de développer la loyauté. Si nous voulons être loyaux, il est indispensable de servir joyeusement et volontairement les intérêts du Royaume, de profiter de toutes les occasions de service, petites et grandes. Ceux qui veulent être loyaux doivent étudier la Parole de Jéhovah, apprendre ses voies, comprendre les principes d'après lesquels il agit, ainsi que ses motifs, et en même temps apprendre comment s'écarter des voies du méchant. « Heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants,... mais qui trouve son plaisir dans la loi de l'Eternel, et qui la médite jour et nuit! » — Ps. 1: 1, 2.

[5] Les témoins restent loyaux envers le nom de Jéhovah bien qu'on les couvre aujourd'hui d'opprobre. Ils croient en Dieu, lui restent fidèles et font peu de cas de la honte dont le monde les accable. La parole prophétique parle de cette condition, disant: « Car c'est pour toi que je porte l'opprobre, que la honte couvre mon visage;... Car le zèle de ta maison me dévore, et les outrages de ceux qui t'insultent tombent sur moi. Je verse des larmes et je jeûne, et c'est ce qui m'attire l'opprobre; je prends un sac pour vêtement, et je suis l'objet de leurs sarcasmes. Ceux qui sont assis à la porte parlent de moi, et les buveurs de liqueurs fortes me mettent en chansons. » (Ps. 69: 8–13). Si nous voulons être loyaux, il nous faut supporter de telles choses. L'apôtre Paul déclara: « Car Christ ne s'est point complu en lui-même, mais, selon qu'il est écrit: Les outrages de ceux qui t'insultent sont tombés sur moi. » (Rom. 15: 3). Nous sommes un peuple pour le nom de Dieu qu'il nous faut porter dignement. Nous devons savoir par conséquent ce que ce nom signifie, ce qu'il représente, pourquoi nous sommes son peuple et comment il faut louer et glorifier ce nom. Il nous faut aimer ce nom au point de souffrir pour lui quand les hommes le tournent en dérision et de le défendre comme nous nous défendrions nous-mêmes. Jéhovah nous a honorés par la révélation de son nom, il l'a mis sur nous, par conséquent, il nous faut apprendre à obéir à tous les ordres donnés en ce nom et venant du Seigneur Jésus-Christ, le grand Roi de Sion. Celui-ci est l'Elu, la « pierre principale de l'angle », le grand Prophète de Dieu à qui l'on doit obéir rigoureusement.

[6] Dans l'organisation du Seigneur elle-même, la loyauté et la déloyauté peuvent se manifester de beaucoup de manières. Quelqu'un peut arriver à la conclusion que la place qu'on lui a assignée est inférieure à l'assignation d'un autre frère, et, étant donné qu'il a plus d'instruction et de capacités que ce dernier, il se sent supérieur à celui que le Seigneur a placé dans une position plus élevée. En nourrissant de telles pensées, il laisse tomber le bouclier de la foi, permettant ainsi que des flèches empoisonnées pénètrent dans son esprit, et il devient rapide-

1, 2 Que signifie « loyauté », comment Jésus-Christ en donna-t-il un exemple et à qui Jéhovah confie-t-il les intérêts du Royaume?
3 Quels sont ceux qui se conforment à la loi de Dieu et à quelles autorités sont-ils loyaux?
4 Qu'est-ce qui est à la base de la loyauté, et comment la développe-t-on?
5 Comment le nom de Jéhovah est-il impliqué dans notre loyauté?
6 Expliquez certaines manières d'être déloyal envers ses frères.

ment déloyal. Le frère loyal de son côté se rappelle qui il est, comment la vérité a illuminé son esprit et que tout ce qu'il a appris au sujet de Jéhovah, du Roi et du Royaume est venu par le ministère de l'«esclave fidèle et prudent». Il sait que Jéhovah qui donne la connaissance de la vérité peut aussi l'enlever. Ainsi en méditant sur ces choses, il ne s'élève pas au-dessus de son frère, mais il regarde comme un privilège l'occasion de servir avec lui. Il manifeste ainsi de la loyauté envers la règle d'action. La loyauté d'une personne peut encore être mise à l'épreuve par un traitement qui lui semble injuste. Le responsable d'un tel acte n'exprimera peut-être aucun regret, ce qui l'affligera profondément, mais sa loyauté se manifestera en supportant patiemment et joyeusement l'épreuve, car elle sait que « toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu ». (Rom. 8: 28.) Un autre frère se verra peut-être abandonné de sa famille et de ceux en qui il voyait des amis. Que fera-t-il? Restera-t-il loyal envers la règle d'action de Dieu? — Luc 14: 26.

[7] Pendant l'époque de troubles qui s'étendit de 1918 à 1922, le peuple de Dieu fut soumis à de sévères épreuves. Le Seigneur était venu dans le temple pour le jugement. La question suivante se posait: Quels sont ceux qui se rangeraient loyalement du côté de Jéhovah en demeurant fermes et inébranlables? « Qui pourra soutenir le jour de sa venue? Qui restera debout quand il paraîtra? Car il sera comme le feu du fondeur, comme la potasse des foulons. » (Mal. 3: 2). Jéhovah éprouva par l'intermédiaire de son Juge dans son temple le cœur des membres de son peuple et il en rejeta des milliers parce qu'ils étaient égoïstes et déloyaux. Après avoir été pendant trente ans nourris et guidés par le fidèle corps dirigeant légal, la Watch Tower Bible and Tract Society, beaucoup dirent: « Jéhovah traite aussi par d'autres intermédiaires. » Ils purent ainsi servir leurs propres intérêts. Les loyaux restèrent fidèles à l'organisation du Seigneur. Ils fournirent des preuves que Jéhovah la dirigeait et s'opposèrent à ceux qui étaient déloyaux. Ils combattirent pour les voies de Dieu et bien que ce combat durât des années, ils en sortirent vainqueurs. Quand aux infidèles ils furent ôtés. Il en est résulté que des centaines de milliers de personnes se réjouissent aujourd'hui de connaître la vérité.

[8] En effet, ceux qui étaient déloyaux auraient empêché la vérité de parvenir au peuple, car ils disaient: « La moisson est finie et l'œuvre du Seigneur est accomplie. Il ne nous reste plus qu'à attendre que le Seigneur nous unisse à lui dans les cieux. » Tandis que ceux qui étaient loyaux disaient: « Le Seigneur révèle davantage de vérité. L'œuvre n'est pas accomplie et nous allons la continuer malgré votre négligence et vos accusations selon lesquelles le Seigneur ne traite pas par l'intermédiaire de la Watch Tower Society. » Convaincus que c'était eux qui possédaient la vérité, ceux qui étaient déloyaux partirent et essayèrent de créer plus de lumière, mais l'étincelle qu'ils avaient s'éteignit, comme meurt toute étincelle séparée du foyer. Elle disparaît dans l'air, et c'est ce qui arriva également à ceux qui étaient déloyaux. Même en ces derniers jours du système inique actuel, certains manifestent leur mauvaise condition de cœur par une conduite déloyable. Ne soyez pas troublé parce que de tels individus semblent posséder une étincelle de lumière, demandez-vous plutôt où ils prirent cette étincelle et où elle les mènera. Les mettra-t-elle en étroite relation et en unité avec le peuple de Dieu, ou les éloignera-t-elle davantage de lui? Unira-t-elle réellement les fidèles, ou pousse-t-elle trompeusement à suivre les idées d'un autre homme?

[9] De tels actes créent en réalité la discorde, car l'un va d'un côté et le reste de l'autre. Puis la question se pose: Qui a raison? La division existe déjà. Ceux qui aiment les voies de Jéhovah seront loyaux et vrais et ne broncheront pas dans l'épreuve. Ce que nous cherchons c'est l'honneur et la justification de Jéhovah, et non pas ceux d'un individu. S'ils ne veulent pas, pour ainsi dire, prêter leur épaule afin de faire progresser l'œuvre du Seigneur, laissez-les suivre leur voie: « Et ne méditez pas l'un contre l'autre le mal dans vos cœurs. Mais ils refusèrent d'être attentifs, ils eurent l'épaule rebelle. » (Zach. 7: 10, 11). « Et ils persévérèrent dans l'orgueil, ils n'écoutèrent point tes commandements, ils péchèrent contre tes ordonnances, qui font vivre celui qui les met en pratique, ils eurent une épaule rebelle, ils raidirent leur cou, et ils n'obéirent point. » (Néh. 9: 29). Le désastre tombera sur ceux qui, instruits de la voie de Jéhovah et se nourrissant à la table du Seigneur, ont ensuite une épaule rebelle. Leur responsabilité est grande, car ils sont déloyaux envers l'organisation de Dieu et entraînent d'autres vers la déloyauté.

[10] La loyauté de tous les témoins de Jéhovah est mise à l'épreuve d'une manière ou d'une autre. Souvent ce sont les petites choses qui éprouvent. Non seulement y eut-il une période d'épreuve de 1918 à 1922, mais cette période a continué depuis lors, car en 1933 de grandes persécutions commencèrent à affliger l'assemblée en Allemagne, causées par l'organisation nazie qui périt plus tard dans l'opprobre. Puis de 1939 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale vint la plus grande persécution que connut jamais le peuple de Dieu, elle sévit dans presque toutes les parties de la terre, mais les fidèles restèrent loyaux envers la volonté de Dieu. Le grand conflit entre les nations donna aux religionistes l'occasion qu'ils cherchaient: celle de déchaîner leur haine contre les élus de Dieu et ils occasionnèrent de grandes souffrances. Mais les obéissants furent loyaux à la règle d'action de Jéhovah. Ils furent loyaux parce qu'ils refusèrent de faire des compromis, d'abandonner la vérité ou de s'en écarter.

EXEMPLES BIBLIQUES DE LOYAUTÉ

[11] Il est toujours agréable de méditer sur la pureté du service de David. Ce serviteur de Dieu est un exemple pour tous les amis de la justice. Il eut ses faiblesses pour lesquelles il rechercha le pardon avec un cœur contrit, mais il ne fut jamais hypocrite ou présomptueux. Il resta fidèle à Jéhovah et le glorifia en tout temps. Nous en avons un exemple lorsque l'arche fut transportée à la maison d'Obed-Edom de Gath. Il est écrit: « David dansait de toute sa force devant l'Eternel, et il était ceint d'un éphod de lin. David et toute la maison d'Israël firent monter l'arche de l'Eternel avec des cris de joie et au son des trompettes. » Ensuite « David s'en retourna pour bénir sa maison, et Mical, fille de Saül, sortit à sa rencontre. Elle dit: Quel honneur aujourd'hui pour le roi d'Israël de s'être découvert aux yeux des servantes de ses serviteurs, comme se découvrirait un homme de rien! David répondit à Mical: C'est devant l'Eternel, qui m'a choisi de préférence à ton père et à toute sa maison pour m'établir chef sur le peuple de l'Eternel, sur Israël, c'est

7, 8 Citez des exemples de loyauté et de déloyauté d'il y a trente ans, et quelles en furent les conséquences?

9 Que signifie ne pas prêter son épaule?
10 La loyauté est-elle encore mise à l'épreuve? Expliquez comment.
11 Décrivez brièvement la loyauté de David au temps où l'arche de Dieu fut transportée à Jérusalem.

devant l'Eternel que j'ai dansé. Je veux paraître encore plus vil que cela, et m'abaisser à mes propres yeux. » (II Sam. 6: 14, 15, 20–22). David défendit loyalement l'honneur de Jéhovah malgré la haine de sa femme qui méprisa sa conduite; il ne fut nullement ébranlé. Deux occasions se présentèrent où il aurait pu tuer le Roi Saül. Pourquoi l'épargna-t-il? Non parce qu'il l'aimait ou parce qu'il avait épousé sa fille, mais parce qu'il était loyal envers Jéhovah et sa parole concernant le roi oint. « Ne touchez pas à mes oints, et ne faites pas de mal à mes prophètes! » (I Chron. 16: 22). Cette règle fut établie des siècles avant le temps d'Abraham. Les oints de Jéhovah sont la prunelle de ses yeux. — Gen. 26: 11; Deut. 32: 10; Zach. 2: 8.

[12] L'expérience de Joseph dans la maison de Potiphar est un autre exemple de loyauté. Il était tellement digne de confiance qu'on lui avait remis tout ce qui concernait les affaires de son maître, et son autorité était pratiquement égale à la sienne. En ce temps-là, la dissolution des mœurs féminines était commune, et l'épouse de Potiphar ne faisait pas exception. Séduite sans doute par la beauté et la vigueur de Joseph, elle le sollicita impudemment à plusieurs reprises. Dans une situation semblable la majorité des hommes auraient succombé, mais Joseph maintint fermement son intégrité non seulement envers son employeur qui avait confiance en lui, mais également envers Jéhovah son Dieu. Voici ce qu'il répondit à la femme qui cherchait à l'entraîner: « Comment ferais-je un aussi grand mal et pécherais-je contre Dieu? » Il haïssait le péché et ne devait pas rester là à protester, de peur de succomber. Il évita donc la société de celle qui pouvait le faire tomber dans le péché. La passion malsaine de la femme de Potiphar se changea en une haine amère et elle se servit du vêtement de Joseph pour l'accuser à tort. Furieux, le mari mit Joseph en prison. Mais Jéhovah ne l'oublia pas, car plus tard tous les prisonniers furent placés sous la surveillance de ce fidèle serviteur de Dieu. Il a dû passer en prison un temps considérable, parce qu'il s'écoula une période de treize ans entre le moment où le récit biblique fait mention de lui pour la première fois et le jour où il se présenta devant le Pharaon après sa sortie de prison. — Gen. 39: 9, 22; 37: 2; 41: 46.

[13] Les expériences d'Aaron, de Marie et même, dans un cas, de Moïse montrent que Jéhovah désapprouve les actes déloyaux de ses serviteurs. Ce que fit Moïse eut lieu à Meriba, la dernière année du séjour des Israélites dans le désert. Les enfants d'Israël murmuraient contre Moïse parce qu'il les avait conduits dans un lieu où il n'y avait pas d'eau. Alors Jéhovah ordonna à Moïse ce qui suit: « L'Eternel parla à Moïse, et dit: Prends la verge, et convoque l'assemblée, toi et ton frère Aaron. Vous parlerez en leur présence au rocher, et il donnera ses eaux; tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher. » Moïse assembla le peuple et lui dit: « Ecoutez donc, rebelles! Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau? Puis Moïse leva la main et frappa deux fois le rocher avec sa verge. Il sortit de l'eau en abondance. » Jéhovah déclara alors à Moïse: « Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne. » (Nomb. 20: 5–12). Moïse sera ressuscité dans le monde nouveau où il aura sa récompense, néanmoins Dieu manifesta sa désapprobation à Meriba, car Jéhovah ne fait pas acception de personnes. Aaron aurait pu empêcher Moïse de prononcer ces paroles peu mesurées et de commettre un tel acte, mais il ne le fit pas. Cela lui fut imputé à péché, et pour châtiment il se vit refuser de précieux privilèges. — Nomb. 20: 24–28.

[14] Marie fut déloyale en ne reconnaissant pas en son frère Moïse le serviteur élu de Jéhovah. Aaron se rendit coupable de la même faute. Tous les deux disaient: « Est-ce seulement par Moïse que l'Eternel parle? N'est-ce pas aussi par nous qu'il parle? » Jéhovah connaissait leurs pensées, il les réunit donc tous trois et soutint son serviteur Moïse. Dans sa colère il frappa Marie de la lèpre dont elle fut guérie plus tard sur l'intercession de Moïse (Nomb. 12: 1–16). Après cela, Marie mourut à Kadès. Jéhovah ne toléra pas que l'on fût déloyal envers son serviteur élu.

[15] Il en est de même aujourd'hui, bien que nous ne soyons pas très éloignés du monde nouveau. Jéhovah a montré clairement qu'il approuvait son « esclave fidèle et prudent », néanmoins, certains emploient à peu près le même langage, disant: « Est-ce seulement par l'«esclave fidèle et prudent » que Jéhovah a parlé? N'est-ce pas aussi par nous qu'il parle? » De telles personnes se complaisent dans leurs pensées ambitieuses et ont une haute opinion d'elles-mêmes. Elles ont permis à l'orgueil et à l'égoïsme de prendre possession de leur cœur et se demandent pourquoi elles ne participeraient pas au gouvernement de l'Israël spirituel, étant donné leurs états de service. Pourquoi ne pourraient-elles pas être également entendues? De tels individus se prennent trop au sérieux, ils sont présomptueux et déloyaux. Peut-être ne nient-ils pas l'honneur qui appartient à l'« esclave fidèle et prudent », mais ils veulent savoir pourquoi ils ne devraient pas également être entendus. C'est exactement ce qui se passa avec Marie et Aaron! Il convient de noter que Moïse, Marie et Aaron n'entrèrent pas dans la Terre promise, ils moururent en effet dans la quarantième année de marche dans le désert. — Nomb. 33: 38; 20: 1; Deut. 34: 1, 5.

LOYAUTÉ ENVERS LE SEUL SANCTUAIRE

[16] Le lieu d'adoration est l'autel, c'est le lieu choisi pour le sacrifice. Un lieu d'adoration doit d'abord être choisi par Jéhovah, et d'après la loi seul le lieu dédié peut être employé (Ex. 20: 24; Deut. 12: 5, 11). Il ne doit y avoir qu'*un* seul sanctuaire, afin que l'unité du peuple de Dieu soit préservée (I Rois 12: 27). Au temps de la nation d'Israël, il y avait une multitude de lieux favorisant l'idolâtrie. Le tabernacle était le centre d'Israël et la juste adoration au lieu choisi par Dieu, là où il aimait résider, signifiait l'unité de ce pays. Après la mort du roi Salomon, une grande rébellion divisa le peuple de Dieu, et le roi d'Israël déclara: « Si ce peuple monte à Jérusalem pour faire des sacrifices dans la maison de l'Eternel, le cœur de ce peuple retournera à son seigneur, à Roboam, roi de Juda,... Après s'être consulté, le roi fit deux veaux d'or, et il dit au peuple: Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem; Israël! voici ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Egypte. Il plaça l'un de ces veaux à Béthel, et il mit l'autre à Dan. Ce fut là une occasion de péché. » (I Rois 12: 27–30). Jéroboam ne se conformait pas à la règle d'action de Dieu. La loi de

12 Comment Joseph manifesta-t-il sa loyauté dans la maison de Potiphar et quelle leçon pouvons-nous en retirer?
13 De quelle manière Moïse fut-il déloyal? Quelle en fut la conséquence?

14, 15 Expliquez comment Marie et Aaron furent déloyaux. Quelles leçons avons-nous dans leur cas et comment certains suivent-ils aujourd'hui leur exemple?
16 Pourquoi Jéhovah n'avait-il qu'un seul sanctuaire dans l'Israël naturel? Pourquoi n'en a-t-il qu'un aujourd'hui? Expliquez-le.

Jéhovah était méprisée et le roi se montra entièrement déloyal envers Jéhovah et le sanctuaire qu'il avait choisi. En ces derniers jours certains ne tiennent aucun compte du lieu de rassemblement choisi, où Jéhovah parle à son peuple réuni autour de l'« esclave fidèle et prudent », en se servant toujours de la Watch Tower Bible and Tract Society. C'est là le lieu choisi, qui se révèle comme tel depuis près de soixante-dix ans. Ceux qui préfèrent leur propre lieu d'adoration et de service et enseignent les autres à en faire autant, courent le risque d'être entièrement retranchés de l'assemblée, comme cela se passait parmi le peuple typique (Lév. 17: 4). Ils sont déloyaux envers Jéhovah et son organisation choisie.

17 Quand Aaron, cédant au peuple, fit le veau d'or, Moïse prit résolument position pour Jéhovah et contre cette fausse adoration. Il se plaça à la porte du camp, et dit: « A moi ceux qui sont pour l'Eternel! Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent auprès de lui. » (Ex. 32: 26). Une décision devait être prise car on avait outragé Jéhovah en méprisant la disposition qu'il avait établie. Il en est de même aujourd'hui où certains, lassés d'attendre, pensent que quelque chose ne va pas chez l'«esclave fidèle et prudent », parce que les événements ne se produisent pas selon leurs idées. Cette lassitude a conduit beaucoup de personnes dans la tentation. Si nous attendons nous ne perdrons certainement pas le fruit de notre travail, mais ceux qui de leur propre chef prennent certaines initiatives, le perdront certainement, en outre ils ignorent et outragent le Seigneur et son serviteur reconnu.

18 Une loyauté véritable fut manifestée par les trois Hébreux, et cela montre clairement que la distinction entre roi et sujet, pour grande qu'elle soit, n'existe plus quand il y a conflit entre la loyauté et le devoir envers Jéhovah et l'obéissance aux lois des hommes. Ces trois hommes étaient soumis à la loi dont la première ordonnance exigeait obéissance et loyauté envers elle. Ils n'avaient rien fait en dépit du roi; ils avaient seulement refusé (et cela sans ostentation) d'obéir à un ordre qui violait la liberté de conscience. Leur refus pour motif de conscience ne faisait certainement pas de tort aux autres. Ils ne persuadaient pas d'autres personnes à les imiter; il n'en reste pas moins vrai que certains Israélites furent fortifiés par l'attachement loyal de ces trois hommes à la loi de Dieu. Leur esprit était résolu dans l'épreuve et leur réponse spontanée fut: « Sinon, sache, ô roi. » Ces Hébreux rendaient à César ce qui était à César et veillaient à ce que Jéhovah reçût ce qui lui appartenait. Quand César s'arroge les choses qui sont à Jéhovah, on doit résister à son autorité. Dieu ne veut pas ce qui est à César. Pour ces trois hommes il s'agissait de céder ou d'être brûlés, mais comme le dévouement et la loyauté véritables tranquillisent l'esprit en des moments critiques, c'est avec un calme exemplaire qu'ils donnèrent leur réponse. Ils avaient juré en des jours moins agités d'être fidèles et loyaux envers la volonté de Dieu, mais l'épreuve vint. Ils l'affrontèrent malgré l'opposition, la menace du roi et la fournaise qui les attendait. De même, ne perdez pas aujourd'hui un temps précieux en espérant que tout ira pour le mieux dans l'épreuve. C'est maintenant qu'il faut acquérir la connaissance et la conviction, afin de savoir comment se comporter devant une situation critique. C'est alors que la bonne réponse sera donnée, et vous n'aurez pas besoin d'avoir honte ou peur de confesser ce que vous croyez. Une ferme conviction de la vérité vous empêchera de renier Jéhovah et son Fils.

17 Que révéla la loyauté de Moïse, lorsqu'il prit position contre la fausse adoration? Pourquoi ne devrions-nous pas nous lasser?
18 Que nous montre la loyauté des trois Hébreux, et comment la ferme position qu'ils prirent nous aide-t-elle aujourd'hui?

L'ALLIANCE DE SEL

19 Dix-huit ans après la révolte en Israël, Jéroboam, roi de ce pays, fit la guerre contre Abija, roi de Juda. Avant le combat, Abija s'adressa au roi rebelle et dit: « N'est-ce pas à vous de savoir que l'Eternel, le Dieu d'Israël, a donné à David la royauté sur Israël pour toujours, à lui et à ses fils, par une alliance de sel? » (II Chron. 13: 5, 6, *Da*). Qu'est-ce que l'« alliance de sel »? Jéhovah avait ordonné ce qui suit: « Toute oblation que tu offriras tu la saleras, car tu ne dois pas laisser manquer ton oblation du sel de l'alliance de Dieu; sur toutes tes offrandes tu offriras du sel. » (Lév. 2: 13, *Liénart;* voyez aussi Nombres 18: 19, *Da*). Le sel empêche la décomposition et par conséquent indique la pureté et la permanence. Cette propriété de conserver représente la constance et l'immutabilité. On rapporte que dans le passé, manger du sel avec une autre personne était signe d'hospitalité et de fidélité, un lien d'amitié éternelle ou un gage de fidélité. C'était un gage de loyauté (Esdras 4: 14). C'est pourquoi l'alliance de sel que Jéhovah conclut avec David devait durer pour toujours et Abija rappela mais en vain ce fait au roi déloyal. A la tête d'une armée deux fois plus nombreuse, celui-ci attaqua Abija, mais fut vaincu.

20 Voici ce que déclare le Seigneur Jésus: « Car tout homme sera salé de feu. Le sel est une bonne chose; mais si le sel devient sans saveur, avec quoi l'assaisonnerez-vous? Ayez du sel en vous-mêmes, et soyez en paix les uns avec les autres. » (Marc 9: 49–51). Sans aucun doute la chaleur de la persécution ne fera pas de mal à ceux qui sont loyaux, et les épreuves qui sont la conséquence de la présence du grand Juge contribueront à la purification du peuple de Dieu (Mal. 3: 2–4). Si le sel spirituel fait alors défaut, il y a corruption et décomposition. Si dans le sacrifice que nous présentons à Jéhovah Dieu nous ne manifestons ni fidélité, ni honnêteté, ni loyauté, nous sommes bons à rien. Il faut absolument que nous nous fions en nos frères, que nous croyions qu'ils s'acquitteront de leur service d'une façon qui montrera qu'ils sont dignes de confiance. Il faut que nous soyons en paix, mais cela est impossible à moins que nous-mêmes nous soyons loyaux, dignes de confiance et intègres. Il faut que nous ayons du sel en nous-mêmes. Celui-ci nous conservera vigoureux, prompts, acceptables, vrais dans le service que nous accomplirons dans un amour fraternel.

21 Ceux qui s'offrent eux-mêmes pour le service de Jéhovah doivent s'attendre à subir comme sacrifice le feu de la persécution. Tout sacrifice est d'abord préparé avec du sel avant d'être consumé par le feu, de même il nous faut être purs de cœur, loyaux au point de nous assurer que c'est un sacrifice pour le Seigneur. Nous devons même nous retrancher de tout ce qui ferait obstacle à l'accomplissement de notre part dans ce que nous avons consenti. Celui qui a fait la promesse sera fidèle (Héb. 10: 23). Notre participation à l'« alliance de sel » doit signifier qu'il n'y a ni tromperie, ni mal-

19 Qu'est-ce que l'« alliance de sel » et pourquoi fut-elle conclue avec David?
20, 21 Que voulait dire Jésus par sa déclaration contenue dans Marc 9: 49–51?

honnêteté, ni hypocrisie dans l'accord qui nous lie à Jéhovah, que nous ne ferons jamais rien qui puisse le déshonorer ou le trahir. La participation au sel serait certainement un signe de loyauté. Par conséquent, combien il était répréhensible et terrible l'acte de Judas Iscariot qui s'asseyait et mangeait à la table du Seigneur! « Celui qui a mis avec moi la main dans le plat, c'est celui qui me livrera. » « Cependant voici, la main de celui qui me livre est avec moi à cette table. » Y aviez-vous songé? Il mangeait à sa table et en même temps projetait de le trahir! — Mat. 26: 23; Luc 22: 21.

[22] Un malheur terrible vient sur ceux qui mangeant aujourd'hui du pain spirituel et du sel à la table du Seigneur, aliments auxquels pourvoit l'« esclave fidèle et prudent », se retirent ensuite, dressent leur propre table et espèrent entraîner le Seigneur avec eux. Non seulement ils ont rompu l'amitié et fait preuve de déloyauté mais ils ont encouragé d'autres à les imiter. Voyons les choses telles qu'elles sont. Il ne fait pas de doute que les témoins de Jéhovah sont le sel de la terre, au même titre que Noé à la fin du monde d'alors. De même que le sel préserve de la corruption, de même Noé et sa famille furent un reste préservé. Ils donnèrent naissance aux millions d'hommes qui ont vécu depuis lors. Aucun descendant d'Adam ne serait en vie aujourd'hui, si en ce temps-là il n'y avait pas eu ces fidèles de Jéhovah. Il en est de même aujourd'hui. « Et, si ces jours n'étaient abrégés, personne ne serait sauvé; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés. » — Mat. 24: 22.

LA LOI DE JÉHOVAH

[23] « Jésus répondit: Voici le premier: Ecoute, Israël, le Seigneur, notre Dieu, est l'unique Seigneur; et: Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force. Voici le second: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là. » (Marc 12: 29–31). Cela signifie qu'il nous faut tout vouer à Jéhovah. On ne doit pas en conclure que tant que l'on aime Jéhovah on peut faire du tort à son prochain. Il nous faut aussi obéir au second commandement et personne ne peut aimer Dieu et en même temps faire du mal à son prochain. Jacques appela ce second commandement la « loi royale ». Ceux qui, selon les Ecritures, ont peu de responsabilités envers leur famille et qui se sont voués à Jéhovah, devraient se demander s'ils se donnent entièrement dans le service. Il ne nous est pas ordonné d'aimer César de toute notre force, et il est impossible de donner à la fois tout notre amour et toute notre force à Jéhovah et à César. Comme il est probable que des personnes autres que Jéhovah demanderont notre temps et nos forces, des épreuves viendront et chacun devra décider à qui il veut obéir en premier lieu. Peut-être vous ordonnera-t-on de faire une chose qui serait un acte de désobéissance à la « loi royale » de l'Ecriture: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Jacq. 2: 8). Dans ce cas demandez-vous si vous vous nuiriez de cette façon. Non? lors il vous faut obéir d'abord à Dieu. Votre loyauté envers Jéhovah et sa loi vous donnera une conscience claire et nette et vous vaudra une récompense. Les lois de Jéhovah sont suprêmes dans l'univers. On exigera des frères des actions dictées par des situations critiques et des conditions graves, mais souvenez-vous en tout temps qu'aucune situation ne peut annuler la responsabilité première que vous avez envers le Créateur tout-puissant qui est la sagesse même. La loyauté est la pierre de touche. Obéissez d'abord à Dieu et confiez-vous entièrement en lui et les conséquences de votre conduite seront heureuses, tandis que si vous devenez déloyal, les conséquences, en ce qui vous concerne, seront désastreuses. Méditez sur la Parole et la volonté de Dieu et agissez en conséquence. Ecoutez Jésus-Christ, le grand Prophète de Jéhovah, et vous vivrez.

22 A quel point est-il important de rester loyal envers le serviteur de Jéhovah? De quelle manière le peuple de Jéhovah est-il aujourd'hui le sel de la terre?
23 Quels sont les deux plus grands commandements? Qu'adviendra-t-il si nous les observons loyalement? Que devrions-nous faire pour être approuvés de Dieu?

Les papes sont-ils infaillibles?

TOUT bon catholique croit le pape infaillible et par conséquent incapable de se tromper lorsqu'il promulgue un décret en matière de foi ou de morale. Logiquement donc, les catholiques croient que le pape Pie XII était infaillible lorsqu'il déclara le 1er novembre 1950 que le corps de Marie, mère de Jésus, alla au ciel à sa mort. Si dans l'esprit des catholiques il n'y a aucun doute concernant l'infaillibilité pontificale, il convient d'expliquer, dans l'intérêt de millions de protestants et de personnes appartenant à d'autres religions, la doctrine catholique, officieuse et officielle, de l'infaillibilité de l'évêque de Rome. Cet examen franc et impartial se révélera également édifiant et profitable pour les catholiques.

Durant le règne du pape Pie IX fut convoqué un concile général ou œcuménique appelé concile du Vatican qui, le lundi 18 juillet 1870, adopta la constitution proclamant le dogme de l'infaillibilité pontificale. L'ordonnance publiée à l'issue de ce concile disait: « Nous... déclarons comme un dogme Divinement révélé que le pontife romain, quand il parle *ex cathedra,* c'est-à-dire quand dans l'exercice de ses fonctions de pasteur et de maître de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il décide qu'une doctrine relative à la foi ou à la morale doit être acceptée par toute l'Eglise, il possède, par suite de l'assistance divine que lui assure St Pierre, cette infaillibilité dont le divin Sauveur voulait voir Son Eglise pourvue. » En conséquence, « ces définitions du pontife romain sont par elles-mêmes... irréformables ». — *Catholic Encyclopedia,* vol. 15, p. 308.

Commentant ce dogme, des autorités catholiques affirment que personne « ne peut logiquement refuser

d'admettre avec une certitude absolue et irrévocable » ces décrets pontificaux.* « Par conséquent, lorsque l'Eglise explique la signification d'un dogme, cette interprétation est appelée à demeurer toujours valable et il est impossible de s'en départir sous prétexte de recherches plus approfondies. »† Le pouvoir d'infaillibilité ne doit pas non plus se voir imposer des limites trop étroites car « il est clair qu'il doit y avoir des objets *indirects* ou *secondaires* auxquels s'étend l'infaillibilité ».†† C'est pourquoi le troisième chapitre de l'ordonnance du concile du Vatican donne cet avertissement: « Si donc quelqu'un ne reconnaît pas au pape de Rome, outre la surveillance et la direction, la plus haute autorité en matière de juridiction dans l'Eglise tout entière, *non seulement en matière de foi et de morale,* mais aussi pour tout ce qui concerne la discipline et l'administration de l'Eglise dans le monde entier, ou... [si quelqu'un soutient] que ce pouvoir n'est pas réel et effectif... sur la collectivité et sur l'individu, tant parmi le clergé que parmi les fidèles, qu'il soit anathème. »° — Les passages en italique ne le sont pas dans l'original.

En résumé, cette doctrine catholique est « fondée » sur les conclusions théologiques suivantes: le Christ a bâti son Eglise, non sur lui-même, mais sur Pierre; Pierre fut le premier pape de l'Eglise catholique; l'autorité et l'infaillibilité de Pierre furent transmises à ses successeurs; en principe la tradition ancienne et l'histoire de l'Eglise appuient cette affirmation; conclusions que scelle cette peine terrible prononcée par l'Eglise: « Tous ceux qui refusent d'accepter son enseignement sont passibles de la damnation éternelle. »**

L'INFAILLIBILITÉ DÉBATTUE

Le dogme de l'infaillibilité fut proclamé par le concile du Vatican en 1870 malgré la violente opposition qui s'éleva dans les rangs mêmes de la Hiérarchie. Avant l'assemblée, 162 évêques se déclarèrent contre la proclamation d'un tel dogme et, quand l'assemblée fut ouverte, deux longs mois allaient être consacrés aux débats violents que suscita cette question. « Rarement un parlement eut à débattre des questions importantes aussi longuement que le fut la proposition de l'infaillibilité pontificale discutée au concile du Vatican. »†*

A cette assemblée, l'un des principaux contradicteurs fut Joseph Georg Strossmayer, savant croate titré évêque de Bosnie, de Slavonie et de Sirmium, aumônier de l'empereur d'Autriche ainsi que directeur de l'ordre de Saint-Augustin de Rome, comte du Saint Empire romain et évêque du Saint-Siège. Le discours que cet érudit est réputé avoir prononcé devant le concile mérite d'être considéré avec soin, car il nous fait connaître un nombre imposant de faits indéniables. L'espace limité nous oblige à citer quelques passages seulement de ce discours.†°

« Vénérables Pères et Frères:... pénétré du sentiment de responsabilité dont Dieu me demandera compte, je me suis mis à étudier avec la plus grande attention les écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, et j'ai demandé à ces vénérables monuments de vérité de m'apprendre si le saint pontife, celui-là même qui préside cette assemblée, est vraiment le successeur de St Pierre, le vicaire de Jésus-Christ et le maître infaillible de l'Eglise... J'ai donc consulté ces pages sacrées et... (dois-je le dire?) je n'ai rien trouvé qui confirme, de près ou de loin, l'opinion des ultramontains [extrémistes favorables à la suprématie du pape]. Ce n'est pas tout car, à ma très grande surprise, je n'ai pas vu qu'il soit plus question d'un pape successeur de St Pierre et vicaire de Jésus-Christ durant la période des apôtres que de Mahomet qui alors n'existait pas... Non Messeigneurs, je ne blasphème pas et je ne suis pas fou. Maintenant, ayant lu tout le Nouveau Testament, je déclare devant Dieu, la main levée vers ce grand crucifix, que je n'y ai pas trouvé la moindre trace de la papauté telle qu'elle existe actuellement...

» En consultant les livres sacrés avec toute l'attention dont le Seigneur m'a rendu capable, je ne trouve donc pas un seul chapitre, pas même le moindre verset, où l'on puisse lire que Jésus-Christ donne à St Pierre l'autorité sur les apôtres, ses compagnons de service. »

Ici Strossmayer attire l'attention sur les textes sacrés qui prouvent (1) que Jésus interdit à Pierre et aux autres apôtres d'exercer la domination comme les rois des gentils (Luc 22: 25), alors que « selon notre tradition », déclara l'évêque, « la papauté dispose de deux épées, symboles du pouvoir spirituel et du temporel »; (2) que c'est Jacques, et non Pierre, qui présida l'assemblée de Jérusalem et qui conclut la discussion (Actes 15) et (3) que l'Eglise est bâtie sur Jésus-Christ et non sur Pierre (Eph. 2: 20). Puis Strossmayer continua en ces termes:

« Ni dans les écrits de St Paul, ni dans ceux de St Jean, ni dans ceux de St Jacques, je n'ai trouvé la moindre trace ou l'origine de l'autorité pontificale. St Luc, historien de l'œuvre d'évangélisation accomplie par les apôtres, garde le silence sur ce point des plus importants...

» Ce qui m'a surpris le plus, ce qu'il est en outre possible de prouver, c'est le silence de St Pierre lui-même. Si cet apôtre avait été ce que nous voulons qu'il soit — c'est-à-dire le vicaire de Jésus-Christ ici-bas — il l'aurait sans doute su; et s'il le savait, comment se fait-il que pas une seule fois il n'agit en qualité de pape? »

QUE RÉVÈLE ENCORE L'HISTOIRE?

Strossmayer ne fut pas seulement un sérieux étudiant de la Bible, car la façon dont il s'adressa à ses auditeurs montre clairement qu'il fut aussi un remarquable critique de l'Histoire: « On me répond de tous côtés que Pierre est allé à Rome et qu'il fut crucifié la tête en bas... Scaliger (1484–1558), un érudit parmi les érudits, n'hésita pas à affirmer que l'épiscopat de St Pierre et sa résidence à Rome devraient être mis au rang de ridicules légendes... Mes vénérables amis, nous avons un dictateur devant lequel nous devons tous — et sa sainteté Pie IX elle-même — nous incliner et nous taire. Ce dictateur c'est l'Histoire. Elle n'est pas comme une légende, que l'on peut modeler comme le potier modèle son argile, mais elle est semblable à un diamant qui laisse sur le verre une trace indélébile...

» Ne trouvant aucune trace de la papauté dans les jours des apôtres, je me suis dis que je trouverai ce que je cherche dans les annales de l'Eglise. Eh bien je l'avoue franchement, j'ai essayé de trouver un pape dans les quatre premiers siècles et je ne l'ai pas trouvé...

---

* **Catholic Encyclopedia**, vol. 7, p. 800.
† **Ibid.**, vol. 15, p. 308.
†† **Ibid.**, vol. 7, p. 799.
° **Ibid.**, vol. 15, p. 308.
** **Catholic Encyclopedia**, vol. 7, p. 792.
†* **Ibid.**, vol. 15, p. 306.
†° Fragments tirés d'une réimpression du livre **The Bible Treasury**, no 195, août 1872, traduction anglaise d'une version italienne publiée d'abord à Florence.

» Il est évident que le patriarche de Rome a de tout temps cherché à s'assurer toute l'autorité; mais il est également évident qu'il n'avait pas la suprématie qu'il s'est vu attribuer par les ultramontains. S'il l'avait possédée, les évêques d'Afrique — et St Augustin le premier — auraient-ils osé interdire de porter leurs décrets devant son tribunal suprême? »*

Avançant des arguments convaincants que renforçaient encore des autorités vénérables par leur âge, Strossmayer prouva que l'évêque de Rome n'avait aucune supériorité sur les évêques d'Afrique et d'Asie, mais que plutôt chacun d'eux s'était vu reconnaître la première place dans son diocèse. Strossmayer rappela alors ce que disait Grégoire Ier de l'idée d'un pape suprême. « Quant à ce titre d'évêque universel que les papes devaient prendre par la suite, St Grégoire Ier, croyant que ses successeurs ne penseraient jamais à s'en parer, écrivit ces mots remarquables: Pas un seul de mes prédécesseurs n'a consenti à prendre ce nom profane, car lorsqu'un patriarche se donne le nom d'*Universel*, le titre de patriarche en est discrédité... Ces autorités, et je pourrais en citer cent d'égale valeur, ne prouvent-elles pas avec une clarté qui n'a de semblable que l'éclat du soleil en plein midi, que les premiers évêques de Rome ne furent reconnus que beaucoup plus tard comme évêques universels et tête de l'Eglise? »†

Arrivé à ce point de son exposé historique, Strossmayer invoqua le témoignage des premiers « pères de l'Eglise » afin de clore « le grand argument » soulevé pour savoir si Pierre est le « roc » sur lequel repose l'Eglise de Jésus-Christ. Les faits qu'il présenta et qui étaient autant de traits meurtriers ont été publiés dans une précédente édition de *La Tour de Garde*.††

DES PAPES « INFAILLIBLES » ONT FAILLI

Le savant évêque de Bosnie attira ensuite l'attention sur le dilemme ridicule créé par la reconnaissance de l'infaillibilité pontificale. « L'Histoire n'est ni catholique, ni anglicane, ni calviniste, ni luthérienne, ni arménienne, ni grecque schismatique, ni enfin ultramontaine. Elle est ce qu'elle est... Contredisez-la dans vos écrits, si toutefois vous l'osez, mais vous n'arriverez pas à la détruire de même que vous ne sauriez faire tomber le Colisée en lui soustrayant une pierre... Dans ses célèbres *Observations* concernant ce concile du Vatican, Monseigneur Dupanloup [Evêque d'Orléans, France (1849–1878)] écrivit, non sans raison, que si nous déclarions Pie IX infaillible, nous serions nécessairement et par suite du simple bon sens obligés d'admettre que tous ses prédécesseurs furent également infaillibles.

« Mais dans ce cas, vénérables frères, l'Histoire élève sa voix pour nous dire avec beaucoup d'assurance que certains papes se sont trompés. Niez-le ou protestez comme il vous plaira, quant à moi je le prouverai! Le pape Victor (192) a d'abord approuvé le montanisme pour le condamner ensuite. Marcellin (296–303) fut un idolâtre. Il est entré dans le temple de Vesta et y offrit de l'encens à l'intention de la déesse [dont le temple était le plus ancien parmi les temples païens de Rome]. Si vous me dites que c'était un acte dû à la faiblesse, je vous répondrai qu'un vicaire du Christ préférera mourir plutôt que d'apostasier. Libère (358) acquiesça à la condamnation d'Athanase et fit profession d'arianisme pour être rappelé de son exil et réinstallé sur le siège apostolique. Honorius (625) adhéra au monothélisme, le Père Gratry l'a prouvé au delà de toute contestation. Grégoire Ier (785–790) appelle antéchrist quiconque prend le nom d'évêque universel, alors que Boniface III (607–608) se fit conférer ce titre par l'empereur parricide Phocas. Pascal II (1088–1099) et Eugène III (1145–1153) autorisèrent les duels tandis que Jules II (1509) et Pie IV (1560) les interdirent. Eugène IV (1431–1439) approuva le concile de Bâle et la restitution du calice à l'Eglise de Bohême; Pie II (1458) révoqua cette concession. Adrien II (867–872) reconnut la validité des mariages civils, Pie VII (1800–1823) les condamna. Sixte V (1585–1590) publia une édition de la Bible et, dans une bulle, en recommanda la lecture; Pie VII en condamna la lecture. Clément XIV (1700–1721) abolit l'ordre des jésuites, qui avait été autorisé par Paul III et qui fut rétabli par Pie VII. »*

Strossmayer fait également allusion à l'histoire peu flatteuse des papes comme Vigile, Eugène III, Etienne VI, Jean XI, Jean XII et Jean XXII et Alexandre VI. Il aurait pu allonger sa liste et parler de la vie licencieuse de Benoît IX, de Grégoire VI, Sylvestre III, Jules II, Innocent VIII, Paul III, et de beaucoup d'autres encore qui figurent tous sur la liste officielle des bons papes parue dans l'*Annuario Pontificio* (1947).†

Arrivant à la conclusion il déclara: « Comme je l'ai déjà dit, si vous décrétez l'infaillibilité de l'actuel évêque de Rome, vous devez également établir l'infaillibilité de tous ses prédécesseurs sans en omettre un seul; mais comment pourriez-vous le faire quand l'Histoire montre, avec une clarté qui n'a d'égale que celle du soleil, que les papes se sont trompés dans leurs enseignements? Pourriez-vous le faire et soutenir que des pontifes avares, incestueux, criminels, coupables de simonie, furent les vicaires de Jésus-Christ? Oh, vénérables frères, rester attaché à pareille énormité ce serait trahir plus bassement que Judas! »

Que ce discours ait été consigné par un moine augustinien plutôt que par Strossmayer lui-même, cela n'enlève rien à son authenticité.†† Les faits historiques demeurent irréfutables. Si toutefois un examen des faits historiques vous ennuie, considérez des événements récents et une question d'actualité: Pie XII fut-il infaillible lorsqu'il proclama que le corps de Marie alla au ciel? Cette proclamation est manifestement un mensonge car la Bible, version catholique du Cardinal Liénart, déclare textuellement: « La chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, et la corruption n'hérite pas l'incorruptibilité. » (I Cor. 15: 50). D'autres passages des Ecritures prouvant que le dogme de l'assomption est une doctrine faillible, ont déjà été publiés dans *La Tour de Garde* du 1er avril 1951. Non, ce n'est pas la parole des hommes qui est infaillible, mais la Parole de Dieu, la Bible, et elle seulement! — Jean 17: 17.

---

* Augustin de Hippo (354–430), appelé la « gloire de l'Eglise catholique », fut secrétaire au concile de Milevis (Mileve, Melvie) lorsque celui-ci promulgua ce décret: « Quiconque en appellera à ceux d'au delà de la mer [c'est-à-dire à l'évêque de Rome] ne sera reçu par aucun de ceux d'Afrique pour la communion. »

† « Le sixième concile de Carthage interdit à tous les évêques de prendre le titre de prince des évêques ou d'évêque suprême. » « Le pape Pélage II (579–590) qualifie de profane et d'impie, Jean, évêque de Constantinople, qui ambitionna ce haut sacerdoce. Ne vous inquiétez pas, dit-il, pour le titre d'universel que Jean a usurpé. (**Pélage II, Lettre 13.**) » — Strossmayer.

†† 15 août 1952, pp. 252 et 253.

* Le pape Urbain VIII publia également une bulle lorsqu'il excommunia le grand savant Galilée pour avoir enseigné cette vérité que la terre tourne autour du soleil et non l'inverse. D'autres contradictions flagrantes se trouvent dans les décrets d'Innocent Ier, Gélase Ier, Pélage Ier, Nicolas Ier, Etienne II (III), Célestin III, Innocent III, Nicolas II, etc. — **Cyclopædia** de McClintock & Strong, vol. 4, pp. 571 et 572; vol. 10, p. 673.

† **National Catholic Almanac** de 1948, pp. 30–35.

†† **Catholic Encyclopedia**, vol. 14, p. 316; vol. 15, p. 306.

● Pourquoi Aaron ne fut-il pas puni de la lèpre comme sa sœur Marie quand ils parlèrent contre Moïse? — G. M., Pennsylvanie.

Cet incident qui peut recevoir une explication plausible est relaté dans le livre des Nombres, chapitre 12. Aaron était à ce moment-là grand prêtre en Israël, et d'après les conditions requises du grand prêtre, telles que les mentionne le Lévitique, chapitre 21, et particulièrement les versets 20 et 21, aucun Israélite de la maison d'Aaron affligé d'une infirmité, de la gale ou de tout autre défaut corporel ne pouvait être grand prêtre. Par conséquent, si Aaron avait été frappé de la lèpre, il eût été expulsé de la prêtrise, du moins pendant les sept jours qu'aurait duré sa plaie, comme dans le cas de Marie (Nomb. 12:15). C'est évidemment la fonction d'Aaron qui lui épargna un châtiment si terrible. En outre, le récit montre qu'Aaron éprouva beaucoup de peine à la vue de Marie frappée de la lèpre, aussi éleva-t-il des supplications en sa faveur; la douleur qu'il ressentit, comme frère, fut sans aucun doute un châtiment suffisant pour lui. Nous aimerions souvent souffrir nous-mêmes plutôt que de voir souffrir ceux que nous aimons tendrement. — Nomb. 12:10–12.

Néanmoins, dans ce cas, Marie ayant peut-être davantage sujet à se plaindre son péché a pu être plus grand que celui d'Aaron. Il s'agissait peut-être d'un cas qui opposait deux femmes et dans lequel Aaron prit parti pour sa sœur plutôt que pour sa belle-sœur (Nomb. 12:1). Marie murmura contre Moïse parce qu'il avait pour femme une éthiopienne. Il y avait sans aucun doute un peu de jalousie dans cette affaire. Moïse était un prophète de Jéhovah et sa femme partageait un peu de sa gloire. Elle était respectée à cause de la position de Moïse et peut-être la regardait-on comme une grande dame du pays. Or, comme l'indiquent les circonstances, Marie était aussi une grande dame. Quand les Israélites traversèrent la mer Rouge, et que Moïse entonna son cantique sur l'autre rivage, Marie prit la tête parmi les femmes pour chanter les louanges de Dieu; on la considérait aussi comme une prophétesse en Israël (Ex. 15:20, 21). Cela la plaça au rang d'une grande dame en Israël, position qui évidemment lui permit d'exercer quelque influence. Peut-être sa position fût-elle éclipsée par celle de la femme de Moïse, ce qui envenima les choses. S'il n'était pas juste qu'Aaron critiquât Moïse, à plus forte raison était-ce de la présomption de la part de Marie d'agir ainsi, en considération de la place assignée à la femme dans l'assemblée de Dieu, c'est-à-dire la soumission à l'homme. C'est pourquoi Dieu la frappa de la lèpre et l'humilia aux yeux de tous. Pendant sept jours elle se trouva hors du camp, puis elle fut ramenée et rétablie dans son rang. Quand elle mourut et fut ensevelie, elle avait la faveur de Dieu et tout Israël lui manifesta du respect.

● *La Tour de Garde* du 1er septembre 1951, paragraphe 3, page 265, déclare: « Ils doivent prier auprès de lui, afin qu'il puisse entendre les paroles de leur prière et montrer en disant « Amen! » qu'il est d'accord avec elles. » Est-ce à dire que lorsqu'une personne a fini de prier lors d'une réunion ou aux repas, tous les auditeurs devraient dire « Amen » pour montrer qu'ils sont d'accord? — A. B., Côte de l'Or.

Non, ce serait sortir sans raison valable cette déclaration de son contexte. *La Tour de Garde* discutait le cas d'un homme malade spirituellement auprès duquel les anciens de l'assemblée devaient prier. Leur prière aurait pour objet l'édification du malade, elle présenterait ses problèmes, donnerait des conseils, recommanderait la marche à suivre scripturale et demanderait l'aide de Jéhovah. Mais l'affligé permettrait-il qu'on l'aide? Admettrait-il ses manquements, les causes de sa détresse spirituelle, la sagesse contenue dans les conseils donnés, la nécessité de suivre les procédés recommandés pour qu'il se rétablisse? Ou bien se serait-il égaré trop loin du droit chemin et serait-il devenu trop faible spirituellement pour réagir devant leur prière et devant l'assistance qu'ils lui offrent? Dans ce cas-là, il y aurait quelques doutes quant à la réaction de l'individu aux paroles de la prière. Il serait donc convenable qu'il s'exprime nettement, et un « Amen » prononcé à haute voix ou dans son cœur serait la manière de montrer qu'il est d'accord avec la prière.

La situation est différente dans le cas de prières faites aux réunions et aux repas. Il n'y a aucune raison de douter que les auditeurs ne soient pas d'accord. Les prières convenablement dites à de telles occasions ne susciteront aucun désaccord et aucune expression d'accord n'est requise. Cependant on ne peut trouver à redire à l'« Amen » prononcé à haute voix, comme conclusion, par les auditeurs qui le désirent. Le peuple disait « Amen » à la fin de l'un des psaumes d'actions de grâces de David, et en d'autres occasions les Israélites montrèrent qu'ils étaient d'accord en employant cette expression (Deut. 27:14–26; I Chron. 16:7–36; Apoc. 5:14). En parlant de prières dites en une langue inconnue, Paul déclara: « Comment celui qui est dans les rangs de l'homme du peuple répondra-t-il Amen! à ton action de grâces, puisqu'il ne sait pas ce que tu dis? » (I Cor. 14:16). Aujourd'hui nous ne parlons pas en des langues inconnues, mais certains quand ils prient ne manifestent pas toujours de la considération pour leurs auditeurs en parlant clairement et avec suffisamment de volume pour être entendus facilement. De telles prières n'édifient pas ceux qui les écoutent, ils ne peuvent donc se joindre à l'esprit des paroles de la prière ou indiquer leur accord par un « Amen » silencieux ou prononcé à haute voix.

L'expression « Amen » indique aussi aux auditeurs que la prière est finie (Ps. 41:14; 72:19, 20; 89:53; Rom. 16:27; Gal. 6:18; Jude 25). Pour cette raison il est convenable que celui qui prie à haute voix conclue par un « Amen » prononcé clairement. Il indiquera ainsi qu'il a terminé, et les auditeurs dont la tête est inclinée pourront reprendre leur attitude normale. Par conséquent, celui qui prie à haute voix devrait toujours dire « Amen » lorsqu'il conclut sa prière et ceux qui l'écoutent peuvent en faire autant ou non, comme ils le désirent.

● La Société approuve-t-elle le fait d'offrir des cadeaux à l'occasion d'un mariage ou d'une naissance? Devrait-on exposer ces cadeaux et faire connaître leurs donateurs? — M. F., New-York.

La Société ne désapprouve pas le fait d'offrir des cadeaux, mais il n'est pas bon de penser seulement aux cadeaux et d'amener le peuple du Seigneur à offrir sans cesse des cadeaux. Il faut peu de chose pour qu'un tel fasse un cadeau à tel autre parce qu'il a reçu de lui un cadeau et ainsi de suite. Cet état de choses est susceptible de devenir un fardeau pour les frères et de prendre leur temps et leur argent pour des cadeaux que leurs moyens ne permettent pas toujours. Vous direz que l'on peut rendre visite en pareille circonstance sans que l'on soit obligé d'apporter un cadeau, mais la coutume veut que l'on offre quelque chose et la majorité le fera; en outre il serait fort embarrassant de venir les mains vides. Il faut cependant dire ici qu'il n'y a pas de mal à faire un don. Quand on agit spontanément on fait preuve de fraternelle bonté, qualité louable, et parfois le don est réellement la manifestation de l'amour chrétien. C'est en somme une obligation que nous imposent les Ecritures: visiter ceux de nos frères qui sont dans le besoin et leur venir en aide. Nous pouvons saisir l'occasion d'un mariage ou d'une naissance pour venir en aide à quelqu'un, mais nous ne devons pas attendre qu'une telle occasion se présente, nous ne devons pas nous arranger pour faire un cadeau à ce moment spécial où la coutume veut que l'on offre quelque chose. Notre assistance aurait pu être nécessaire à un autre moment. Nous devrions donner quand il y a besoin et à ceux qui ont le plus besoin et le faire spontanément, sans attendre que l'on nous sollicite en nous envoyant un faire-part, cette petite lettre qui fait que nous nous sentons obligés, que celui à qui nous donnons soit dans le besoin ou non.

Devrait-on exposer les cadeaux et faire connaître leurs donateurs? Pourquoi devrions-nous le faire? Ceux qui offrent des cadeaux plus riches que les autres ne cherchent certainement pas à en tirer des acclamations et peut-être mettrait-on dans l'embarras des frères moins aisés qui sont obligés de faire un cadeau plus modeste; peut-être aussi leur ferait-on dépenser plus d'argent qu'ils ne peuvent en réalité se le permettre. Pourquoi donc glorifier les riches et humilier les pauvres, même involontairement? (Jacq. 2:1–4). Cette publicité faite à un don et au dona-

teur n'est pas conforme aux Ecritures où nous lisons: « Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être glorifiés par les hommes. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent leur récompense. Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite. » (Mat. 6: 2, 3). Si les dons devaient rester anonymes, les cadeaux seraient-ils encore aussi coûteux? Celui qui donne, dépenserait-il plus qu'il ne peut si l'on ne le faisait pas connaître en même temps que ce qu'il a offert? Cette manière d'agir révélerait le degré de désintéressement qui est à l'origine du don. Celui qui donne avec désintéressement, celui-là est agréable aux yeux de Dieu.

Mentionnons encore un point de la plus haute importance, à propos d'un mariage ou de toute autre réunion privée de témoins. Dirigez toujours le déroulement de ces réunions de manière à ce qu'elles soient édifiantes. Les divertissements stupides sont pour les gens au caractère puéril; les chrétiens mûrs ont dépassé ce stade et n'y retournent plus. Les danses lascives ou celles que rythme un jazz endiablé ne sont pas pour les chrétiens, sans que l'on puisse condamner pour autant la danse et la musique convenables. Lorsque Jésus assista à un mariage il profita de cette occasion pour rendre gloire à Dieu car c'est là qu'il accomplit son premier miracle par lequel il changea de l'eau en vin (Jean 2: 1–11). Mais à coup sûr nous pouvons dire que Jésus n'honora aucune coutume qui veut que l'on embrasse la mariée — aussi ne l'avons-nous pas apportée du monde où l'on adore la créature, elle tend à élever la femme; cette coutume est du monde. Au lieu d'adopter une conduite relâchée ou de faire des excès dans le boire et le manger, nous devrions veiller sur notre conduite et créer le divertissement par des moyens qui se révéleront profitables, en chantant des cantiques par exemple, en proposant d'identifier des personnages ou des sujets bibliques au moyen de quelques données caractéristiques, en relatant des expériences vécues dans le champ, et ainsi de suite. De telles choses non seulement nous procureront une détente et nous aideront à mieux nous connaître, mais elles seront également profitables aux personnes de bonne volonté qui pourraient être présentes et leur permettront d'avoir une impression favorable du peuple de Jéhovah.

Nous disons donc qu'il n'y a rien de mal dans un cadeau, et ceux qui en font ne devraient pas être critiqués par ceux qui n'en font pas et vice versa. Soyez modérés en toutes choses, quand vous offrez des cadeaux à l'occasion d'un mariage ou d'une naissance, quand vous mangez et quand vous buvez à ces occasions, et contribuez à les rendre édifiantes pour l'esprit. Souvenez-vous toujours que Jésus-Christ est notre exemple (I Pi. 2: 21). Il n'a pas consacré trop de temps à ces choses, il n'a pas donné avec ostentation, il n'a pas fait d'excès de table en de telles occasions spéciales, ni en d'autres occasions non plus. Lorsqu'il se trouvait en société il mettait ces circonstances à profit pour la gloire de Dieu, mais il ne fut pas pris par des soirées sept jours par semaine et il ne se dépensa pas uniquement pour ses relations. C'est son zèle pour Jéhovah et l'œuvre de prédication qui accaparèrent son temps et son énergie. Nous devrions suivre son exemple en équilibrant nos diverses activités selon leur importance.

LA CRAINTE DE JÉHOVAH LE SOUVERAIN

« Que toute la terre craigne Jéhovah! » — Ps. 33: 8, Cr 1905.

Aujourd'hui aucune nation n'est affranchie de la crainte. Au contraire, le monde se trouve exactement dans la situation décrite par Jésus, qui prophétisa que de nos jours les hommes rendraient « l'âme de terreur dans l'attente de ce qui surviendra pour la terre ». (Luc 21: 26.) Mais il existe une autre crainte qui est saine, qui édifie, incite aux bonnes œuvres et procure la vie. Il s'agit de la crainte de Jéhovah. C'est une crainte pure qui pousse à servir Jéhovah à cause de la bonté qu'il nous manifeste. Jéhovah protège les intérêts éternels de ceux qui le craignent (Ps. 34: 7). Des millions d'hommes ont besoin qu'on leur enseigne que la crainte de Dieu est le chemin de la vie, et tel est brièvement exprimé le but de *La Tour de Garde*. En janvier 1953, les lecteurs de *La Tour de Garde* pourront abonner leur prochain à ce périodique. On remettra trois brochures à titre gracieux à chaque personne qui s'abonne pour un an. L'abonnement d'un an coûte 350 fr. en France; 60 fr. en Belgique; et 5 fr. en Suisse.

L'ÉVOLUTION OPPOSÉE AU MONDE NOUVEAU

C'est avec arrogance que les défenseurs de la théorie de l'évolution imposent leurs idées au public. Par la presse, les écoles, le clergé ou par tout autre moyen, leur croyance s'est répandue dans le monde entier comme un fléau: nous disons fléau parce qu'elle déprécie, en le mettant en doute, le récit biblique de la création par un Créateur intelligent. Mais leur doctrine a-t-elle des bases solides au point de rendre vaine toute réfutation? Certainement pas. Les contradictions humaines n'annulent pas la Parole de Dieu. En outre, les vérités scientifiques confirment le récit de la création et privent les évolutionnistes de tout fondement sur lequel ils puissent asseoir ce mythe qu'est leur théorie. De nombreuses preuves irréfutables en faveur du récit biblique de la création et contre la théorie de l'évolution ont été rassemblées dans la brochure *L'Evolution opposée au monde nouveau*. Ce petit ouvrage de 64 pages, broché, en couleur, vous sera envoyé franco de port contre 20 fr en France, 3 fr en Belgique, 25 ct en Suisse.

Textes quotidiens pour février

16 Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas. — Luc 18: 16. wF 1/6/52 5

17 Ne pas ressembler à Caïn, qui était du malin, et qui tua son frère. Et pourquoi le tua-t-il? Parce que ses œuvres étaient mauvaises, et que celles de son frère étaient justes. — I Jean 3: 12. wF 15/6/52 3

18 Vous avez jadis parlé à vos fidèles dans une vision. — Ps. 88: 20, Maredsous. wF 15/8/52 17

19 Choisis la vie,... en aimant l'Eternel, ton Dieu, en écoutant sa voix, et en t'attachant à lui. — Deut. 30: 19, 20, Da. wF 15/7/52 21a

20 Si nous discernions ce que nous sommes, nous ne serions pas jugés. — I Cor. 11: 31, La. wF 15/3/52 3a

21 Frappez; que votre œil soit sans pitié, et n'ayez point de miséricorde! Tuez, détruisez les vieillards, les jeunes hommes, les vierges, les enfants et les femmes; mais n'approchez pas de quiconque aura sur lui la marque. — Ezéch. 9: 5, 6. wF 1/10/52 3a

22 Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux. — Mat. 7: 12. wF 1/11/52 7a

23 Car il attendait la cité qui a de solides fondements, celle dont Dieu est l'architecte et le constructeur. — Héb. 11: 10. wF 1/9/52 18

24 Les hommes de Ninive se lèveront, au jour du jugement, avec cette génération et la condamneront, parce qu'ils se repentirent à la prédication de Jonas; et voici, il y a ici plus que Jonas. — Mat. 12: 41. wF 1/10/52 19

25 Moïse a dit: Le Seigneur (Jéhovah) votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi; vous l'écouterez dans tout ce qu'il vous dira. — Actes 3: 22. wF 15/8/52 5

26 Ne vous lassez pas de faire le bien. Et si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous disons... notez-le, et n'ayez point de communication avec lui, afin qu'il éprouve de la honte. Ne le regardez pas comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère. — II Thes. 3: 13–15. wF 1/7/52 6

27 Quand l'étranger... viendra prier dans cette maison, — exauce-le des cieux, du lieu de ta demeure, et accorde à cet étranger tout ce qu'il te demandera. — I Rois 8: 41–43. wF 15/9/52 8a

28 Ils se mêlèrent aux nations — et apprirent à faire comme elles: Ils adorèrent leurs idoles, — qui devinrent pour eux un piège. — Ps. 106: 35, 36, Liénart. wF 15/6/52 7

Voici qui permettra de trouver le commentaire de chacun de ces textes: Le ou les nombres qui suivent la date de « La Tour de Garde » désignent un ou plusieurs paragraphes du premier article d'étude. Lorsque l'indicatif du paragraphe est suivi d'un « a », le commentaire se trouve dans le second article d'étude; un « b » signifie qu'il faut se reporter au troisième article d'étude.

ÉTUDES DE « LA TOUR DE GARDE »

Semaine du 22 février: L'obéissance mène à la vie.

Semaine du 1er mars: La loyauté est la pierre de touche.